NOUVELLE FORMULE

GRÉSY'lien

BULLETIN MUNICIPAL 2015

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA JEUNESSE

OUVERTURE DU PÔLE ENFANCE

PAGE 13

VIE MUNICIPALE
DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX ÉLUS PAGE 4

LA COMMUNE EN MOUVEMENT !
BILAN DES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2014 PAGE 10

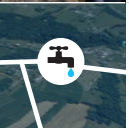

LA COMMUNE EN MOUVEMENT !
QUELLE EAU POUR LES GRÉSYLIENS ? PAGE 15

Grésy sur Aix

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE : LES TEMPS FORTS EN IMAGE

JANVIER : Remerciements aux bénévoles de la bibliothèque

AVRIL : Vide-grenier du comité des fêtes

MAI : Les écoles rencontrent le service Espaces Verts

MAI : Exposition de l'association Loisirs Couleurs

SEPTEMBRE : Forum des associations

SEPTEMBRE : Bourse aux jouets de l'ACEJ

SEPTEMBRE : Comice Agricole

OCTOBRE : Inauguration des Centaurées

OCTOBRE : Mois bleu

NOVEMBRE : Cérémonie du 11 novembre

NOVEMBRE : Déménagement du Pôle Enfance

DÉCEMBRE : Le Téléthon

DÉCEMBRE : Les Pères-Noël du Comité des Fêtes

JANVIER 2015 : L'arbre de vie pour Charlie

ÉDITO

Chères Grésyliennes,
Chers Grésyliens,

L'année 2015 a bien mal commencé pour la France, et les événements tragiques ont terni les traditionnelles cérémonies festives de début d'année. Faisons donc ensemble, plus que jamais, des vœux de paix et de sérénité.

Le mois de janvier est le moment des bonnes résolutions. J'en ai pris certaines, après mûre réflexion. Je souhaite donc vous informer de ma décision de ne plus poursuivre mon engagement auprès du Département par un 4ème mandat. En effet, je ne serai pas candidat aux élections départementales les 22 et 29 mars prochains.

Au cours de ces deux dernières décennies, j'ai fait tout mon possible pour que les communes puissent bénéficier d'un appui important du Département, notamment financier, au travers des mini-contrats de développement.

Par ailleurs, vous savez que l'enfance/jeunesse a toujours été une priorité à mes yeux. Nos enfants sont scolarisés dans le collège Le Revard, qui a ouvert ses portes en 2006. Ils bénéficient dorénavant d'un établissement proche de chez eux, qui jouit d'une excellente réputation. De même, un Contrat Cantonal Jeunesse a été signé en 2002. Il continue de vivre aujourd'hui et de se développer à travers l'ACEJ, dont l'action bénéficie à près de 1000 enfants et adolescents du canton grâce aux élus et au personnel en place. Au-delà de nos frontières, je suis aujourd'hui fier que l'ACAPIGA poursuive son action pour l'éducation des jeunes au Sénégal, ayant participé au développement de cette association dès ses débuts.

Mon action se poursuivra bien sûr au travers des mandats que j'exerce à la fois en tant que Maire, à la CALB et au SDES. Je resterai attentif à ce qui se passe dans notre nouveau canton.

Je serai également davantage disponible pour ma commune, qui garde la priorité de mon engagement. Ma vigilance sera totale en matière de finances publiques et de qualité de vie. Je sais pouvoir compter sur chacun de mes adjoints et conseillers municipaux pour que Grésy-sur-Aix reste une commune où il fait bon vivre.

Je compte également sur vous pour être attentif à votre environnement, en étant l'ambassadeur des gestes de civilité. Ensemble, nous devons respecter notre cadre de vie. Chaque goutte d'eau compte.

Avec l'espoir d'une année 2015 plus calme et heureuse, tant au niveau local que national, je vous souhaite, chères Grésyliennes, Chers Grésyliens, une bonne et agréable lecture de notre nouveau bulletin municipal !

Robert CLERC

SOMMAIRE

4 VIE MUNICIPALE
4 Vos nouveaux élus
6 Vie des services : arrivées et départs
7 CCAS - Conseil Municipal Jeune
8 Les finances communales

10 LA COMMUNE EN MOUVEMENT !
10 Principaux travaux réalisés en 2014
12 Les Centaurées - L'AD'AP
Mise aux normes des bâtiments
13 La commune investit pour la jeunesse
14 P'tites Pousses, collecte des ordures ménagères
15 Quelle eau pour les Grésyliens ?

16 PERSPECTIVES
16 Travaux à venir
18 Logements sociaux - Urbanisme
19 Label 3 fleurs - La coulée verte - Dépôts sauvages
20 Réhabilitation des Gorges du Sierroz - PLU

21 VIE QUOTIDIENNE
21 Nos infrastructures scolaires - Les restaurants
22 Périscolaire
23 Un site renouvelé - Demande de subvention
24 Bibliothèque municipale
25 Questions-réponses sur l'enfance
Accueillir un enfant pour les vacances
26 Le SISCA
27 Le SSIAD - Brèves
28 Dossier : les pompiers à Grésy-sur-Aix
30 Etat civil
32 Fiche histoire : Les Bahamas à Grésy ?

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Robert Clerc

COORDINATION & RÉDACTION : Le Maire, les adjoints, la commission communication : Florian Maitre, Zélie Blanc, Partice Bonnefoy, Sandrine Guerraz

CRÉDITS PHOTOS : Mairie de Grésy-sur-Aix

CRÉATION & RÉALISATION : Agence Nouvel œil

CONTACTEZ LA **MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX**

1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-sur-Aix
Tél. : **04 79 34 80 50** - Fax : 04 79 34 82 40
contact@gresy-sur-aix.fr - www.gresy-sur-aix.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi matin : 8h30 - 12h30
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h - 17h
Samedi : 8h - 12h

Fermé le mercredi toute la journée et le lundi après-midi

VOS NOUVEAUX ÉLUS

1ère COMMISSION : FINANCES – ÉCONOMIE

Guy Falquet
Adjoint responsable

BUDGET - FINANCES	Guy Falquet, Elisabeth Assier, Jean Michel Ribaud, Christelle Floricic, Eric Rey
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	Robert Clerc, Elisabeth Assier, Hervé Palin
APPEL D'OFFRES	**5 titulaires :** Guy Falquet, Gino Ciccarone, Colette Gillet, Patrick Frizon, Eric Rey **5 suppléants :** Jean Michel Riboud, Marie Jeanne Morel, Colette Pignier, Zélie Blanc, Anaïs Poinard

2ème COMMISSION : VIE SOCIALE – ENFANCE / JEUNESSE – PERSONNES ÂGÉES – CCAS

Colette Gillet
Adjoint responsable

Colette Pignier
Conseillère déléguée personnes âgées

Emmanuelle Collomb
Conseillère déléguée Enfance / Jeunesse

SISCA / SSIAD	**Titulaires :** Colette Pignier, Elodie Pegaz Hector - **Suppléante :** Marie Jeanne Morel
ACAPIGA (représentants au sein du CA)	Patrice Bonnefoy, Colette Gillet, Zélie Blanc
ENFANCE / JEUNESSE	Emmanuelle Collomb (conseillère déléguée), Anne Laure Bompas, Colette Gillet, Patrice Bonnefoy
A.C.E.J.	**Titulaire :** Colette Gillet - **Suppléant :** Patrice Bonnefoy
C.C.A.S	Colette Gillet, Colette Pignier, Guy Falquet, Emmanuelle Collomb, Marie Jeanne Morel, Elodie Pegaz Hector, Gino Ciccarone 6 extérieurs sont nommés par le Maire, représentants des associations familiales, de retraités, de personnes âgées et handicapées, et des associations ouvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.
PERSONNES ÂGÉES / PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Colette Pignier (conseillère déléguée), Marie Jeanne Morel, Elodie Pegaz Hector, Colette Gillet

3ème COMMISSION : TRAVAUX – LOGEMENTS

Patrick Frizon
Adjoint responsable

Gino Ciccarone
Conseiller délégué Logements

VOIRIE - RÉSEAUX SIGNALISATION - CIRCULATION ASSAINISSEMENT BÂTIMENTS COMMUNAUX	Patrick Frizon, Hervé Palin, Gino Ciccarone, Hervé Deloche
LOGEMENTS	Gino Ciccarone (conseiller délégué), Colette Gillet

4ème COMMISSION : VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE – VIE DES HAMEAUX – FÊTES ET CÉRÉMONIES – COMMUNICATION

Florian MAITRE
Adjoint responsable

Jean Luc CHARPENTIER
Conseiller délégué fêtes et cérémonies

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	Florian MAITRE, Jean Luc CHARPENTIER, Anne Laure BOMPAS, Eric BERLENGUER
COMMUNICATION - VIE DES HAMEAUX	Florian MAITRE, Zélie BLANC, Patrice BONNEFOY, Sandrine GUERRAZ
FÊTES ET CÉRÉMONIES	Jean Luc CHARPENTIER (conseiller délégué), Florian MAITRE, + le gestionnaire des salles

5ème COMMISSION : URBANISME – ENVIRONNEMENT – TRANSPORTS – SÉCURITÉ – CIMETIÈRE

Didier François
Adjoint responsable

Denis Viez
Conseiller délégué environnement

URBANISME	Didier François, Denis Viez, Eric Rey, Hervé Deloche, Jean Michel Riboud, Hervé Palin
TRANSPORTS	Denis Viez, Didier François
ENVIRONNEMENT - TRI SÉLECTIF FLEURISSEMENT	Denis Viez (conseillé délégué), Anaïs Poinard, Jean Michel Riboud, Marie Jeanne Morel, Didier François + extérieur : responsable des espaces verts
AGRICULTURE	Hervé Deloche, Denis Viez, Anaïs Poinard
EXTÉRIEURS	Christophe Rey, Stéphane Martin Cocher, Marie Hélène Coutaz
SÉCURITÉ	Didier François, Eric Berlenguer
CIMETIÈRE	Christine Magnen, Marie Jeanne Morel

6ème COMMISSION : VIE SCOLAIRE – CULTURE

Christine MAGNEN
Adjoint responsable

VIE SCOLAIRE	Christine Magnen, Zélie Blanc, Eric Rey, Sandrine Guerraz, Elodie Pegaz Hector
CULTURE	Christine Magnen, Zélie Blanc, Eric Rey, Sandrine Guerraz, Elodie Pegaz Hector, Anaïs Poinard

7ème COMMISSION : ERP – SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS – GESTION DES SALLES

Jocelyne MUSITELLI
Adjointe responsable

ERP - SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS	Jocelyne Musitelli, Eric Berlenguer, Hervé Deloche
GESTION DES SALLES PUBLIQUES	Jocelyne Musitelli, Florian Maitre, Christine Magnen, Colette Gillet, Sandrine Guerraz
EXTÉRIEURS	**4 représentants d'associations** : Président du Comité des Fêtes, Président de Roc et Vertige, Président de Tous en Rythme, Président du Club de gym, + gestionnaire des salles

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE : COMITÉ LOCAL D'INFORMATION ET DE SUIVI DES CARRIÈRES DE GRÉSY-SUR-AIX

REPRÉSENTANTS DES ÉLUS	Colette Pignier, Denis Viez, Didier François, Robert Clerc, Patrick Frizon
REPRÉSENTANTS DES RIVERAINS DES CARRIÈRES	5 extérieurs sont nommés par l'association P2CA
PERSONNES QUALIFIÉES	1 représentant de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) 1 représentant de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
REPRÉSENTANTS DE L'EXPLOITANT	Michel Gaillard, Frédéric Gaillard

VIE DES SERVICES : ARRIVÉES ET DÉPARTS

Djamel Diche a rejoint l'équipe et a pris ses fonctions de responsable des affaires scolaires.

Chloé Marrelli assure désormais l'accueil de la Mairie en remplacement de Françoise Choulet qui prête dorénavant main forte à la bibliothèque.

Fin 2014, Angeline Bernad-Peris a pris une retraite bien méritée ! Angeline travaillait à la mairie depuis 1999 en tant qu'auxiliaire, puis elle a évolué comme fonctionnaire stagiaire en 2000 puis titulaire en 2001. Adjoint technique, elle a accompli des missions bien diverses dans les bâtiments, dans le domaine de l'entretien et de la restauration scolaire. Des tâches difficiles, qui demandent au quotidien courage et vaillance. Elle gardera en mémoire les sourires de élèves qui étaient autant de récompenses pour tous ses efforts. Nous lui souhaitons donc une belle, longue et heureuse retraite !

Le personnel du pôle enfance s'est étoffé, avec l'arrivée de Mathilde Gargoua, Julie Bernard et Sabrina Princic (toutes trois auxiliaires de puériculture), d'Elodie Durand (éducateur de jeunes enfants), de Cédric Cattel (en charge de la restauration et de l'entretien) et Laurinda Martins Carvalho (en charge de l'entretien). L'équipe apparait déjà soudée et s'est rapidement mise au travail, grâce à la grande implication du personnel déjà en place, dirigé avec passion par Mélanie Geissert.

INTERVIEW DE
BRIGITTE ALLARD

Brigitte Allard travaille à la Mairie depuis 30 ans en tant que secrétaire générale. Elle revient avec nous sur ces années qui ont si vite filé et porte un regard émouvant sur l'évolution de la commune.

Brigitte, comment avez-vous fait vos débuts à la Mairie ?
J'avais déjà l'expérience du travail en Mairie. Je me suis présentée à la Mairie de Grésy-sur-Aix pour un remplacement, j'avais 28 ans. Je me souviens du premier jour où je suis venue à Grésy : je conduisais ma 2 CV, sous une pluie battante, complètement perdue, aucun panneau pour m'orienter... La commune était encore loin d'être celle qu'elle est aujourd'hui.

C'est-à-dire ?
Grésy-sur-Aix était un village rural, et n'avait pas du tout son visage actuel. En Mairie, il y avait seulement 8 agents communaux il y a 30 ans, alors qu'aujourd'hui nous sommes presque 50. En quelques années, la commune a su se développer et s'adapter au mode de vie actuel, avec une zone économique, des lotissements, des écoles, un collège, un gymnase, etc.

Revenons un peu sur nos élus : comment avez-vous vécu l'évolution des différentes équipes municipales et de notre Maire actuel, Robert Clerc ?
A chaque élection municipale, nous avons dû nous adapter aux nouvelles équipes en place. C'est une spécificité du travail en collectivité territoriale Le nombre de conseillers a augmenté en fonction du nombre d'habitants. Robert Clerc a été conseiller municipal il y a 38 ans, puis il a été adjoint, et Maire en 1993. C'est un enfant du pays, comme on dit. Et surtout un travailleur acharné : dès ses débuts, on sentait qu'il irait loin, il avait cette capacité d'anticiper, de voir loin. Un peu comme un bâtisseur.

Quel regard portez-vous sur ces 30 années ?
Je n'ai pas vu le temps passer ! Surtout, je ne me suis jamais ennuyée. Le travail en Mairie est vraiment très polyvalent, on passe constamment d'un sujet à l'autre. C'est une vraie gymnastique intellectuelle, et c'est passionnant.

Vous souvenez-vous d'une anecdote qui vous a marquée ?
Il y a eu bien des évènements, drôles ou émouvants ! Je me souviens notamment d'un mariage qui a eu lieu en Mairie. Très fréquemment, j'étais secrétaire lors des mariages, aux côtés de l'élu qui officiait. Un jour, un témoin arrive à la cérémonie, regarde le Maire d'un air étonné, puis lui lance : « Vous m'avez marié il y a 15 ans ! C'est encore vous ! » Puis il me regarde d'un air abasourdi et s'exclame : « Et c'est encore vous aussi !!! » Eh oui, à Grésy on ne voit pas le temps passer...

CCAS

En règle générale, le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale anime une action de prévention et de développement social dans la Commune en lien avec les institutions publiques et privées. Trois grandes missions lui sont affectées :

- La commune instruit les demandes d'aides sociales aux personnes âgées et handicapées, prises en charges financièrement par le Département.
- L'aide sociale facultative, spécifique à chaque CCAS qui comprend des prestations qui peuvent être accordées aux personnes âgées et aux personnes en difficulté.
- Depuis le 1er janvier 2015, le CCAS a repris la compétence petite enfance et a ainsi une autonomie de gestion du pôle petite enfance (fonctionnement et gestion du personnel qui correspond aujourd'hui à 12 personnes). Il héberge à présent une commission spécifique pour traiter les questions relatives au fonctionnement du Pôle Enfance.

Toute demande d'aide sociale doit au préalable être soumise à l'assistante sociale.

RENDEZ-VOUS AU 04 79 44 53 22

ORGANIGRAMME

ROBERT CLERC : MAIRE ET PRÉSIDENT

6 ÉLUS DE NOTRE COMMUNE : Colette Gillet, vice présidente, Gino Ciccarone, Emmanuelle Collomb, Guy Falquet, Marie-Jeanne Morel, Elodie Pegaz Hector, Colette Pignier

7 MEMBRES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS : caritatives, de personnes âgées ou handicapées, d'insertion, de représentants de la famille etc… : Raymonde Bastard, Cyril Dorglas, Annette Grigis, Michèle Jumel, Pierre Lecornet, Georges Magagnin et Christiane Martinetto

QUESTIONS / RÉPONSES

QUESTION J'ai 68 ans et souhaite utiliser le bus comme moyen de locomotion, ai-je droit à des aides du CCAS sur ce mode de transport ?

RÉPONSE *Oui, puisque vous avez plus de 60 ans mais vous ne devez pas être imposable sur le revenu. Pour un coût d'abonnement annuel de 88€, il restera 20€ à votre charge. Pour obtenir cette aide, vous devrez vous présenter en mairie avec une photo, un justificatif de non imposition et une copie de votre carte d'identité.*

QUESTION Je suis maman de deux enfants, séparée et actuellement en reconversion professionnelle. Mes revenus sont très bas et mes charges importantes. Quelles aides puis je avoir du CCAS ?

RÉPONSE *Vous devez tout d'abord rencontrer l'assistante sociale du secteur. Après étude de votre dossier, et des aides qui pourront vous être accordées par le Conseil Général, entre autres, elle proposera au CCAS d'allouer une aide complémentaire. Vous payerez 1/3 de la somme sollicitée par l'assistante sociale ; soit par exemple sur 180 €, il restera 60 € à votre charge.*

CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

2003 — 2014

58 jeunes élus

Le 6ème mandat vient de se terminer avec un groupe de 6 collégiens très motivés dans le projet qu'ils avaient choisi, à savoir réaliser un livre sur le centenaire de la guerre 14/18. Ce bel ouvrage a été remis à plusieurs personnes, dont le président des anciens combattants au cours de la commémoration du 11 novembre 2014. L'idée principale de ce livre, intitulé : « Il y a cent ans... une histoire de quatre ans... » était de « tracer un trait d'union entre les générations, entre le passé et l'avenir ». Lise Barbirati, maire jeune, nous l'explique au nom de ses collègues du CMJ.
L'équipe avait pour la 1ère fois, un parrain ou une marraine, (des élus du Conseil Municipal adulte), pour les accompagner dans toutes les rencontres de travail ou manifestations. Depuis 2008, Séverine Manniez, responsable jeunesse à l'association Cantonale Enfance Jeunesse, assure le suivi pédagogique du CMJ. Comme leurs collègues, auparavant, Lise, Dorine, Emma, Chiara, Romane et Hugo ont participé au repas des aînés en novembre, des commémorations au Monument aux Morts, et diverses manifestations.

Les nouvelles élections ont eu lieu le 15 janvier. Elles vont permettre à 8 nouveaux collégiens de s'investir dans un projet à définir, de découvrir le travail des différentes commissions des adjoints, et de participer aux manifestations communales.

Les nouveaux élus sont au nombre de 8 collégiens de la 6ème à la 4ème.

- Mathilde Musitelli, 6ème
- Chiara Dalbin, 5ème (Conseillère sortante)
- Alexandre Derepierre, 5ème
- Quentin Dorglas, 5ème
- Enzo Favot, 5ème
- Lisa Odelin, 5ème
- Charlotte Derepierre, 4ème
- Adrien Zobel, 4ème

LES FINANCES COMMUNALES : UNE GESTION TRÈS ATTENTIVE

LE BUDGET MUNICIPAL : PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR

Le budget est un document unique qui récapitule, sous forme chiffrée, toutes les décisions du conseil municipal prises pour assurer les meilleurs services possibles aux habitants de la commune. Une partie importante de l'enveloppe financière est consacrée à l'avenir par la réalisation de nouveaux investissements utiles aux évolutions des besoins des Grésyliens. Voté le 14 mars, le budget de l'année 2014 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 3,8 M€. Une décision modificative adoptée le 23 mai a simplement changé la répartition des dépenses mais sans les augmenter.

Une autre modification, votée par le conseil le 5 décembre, a prévu 102 000 € de dépenses nouvelles équilibrées par des recettes supplémentaires de 68 000 € et 34 000 € par prélèvement sur une réserve de précaution inscrite dès le vote du budget.

Le budget prévisionnel 2015 sera voté le 27 mars

1 LES PRINCIPALES DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

Une dépense nette de 1,68 M€ inscrite au budget a été augmentée de 90 000 €, à la dernière réunion du conseil de l'année, afin de faire face à des dépenses nouvelles liées notamment à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
Les dépenses de personnel représentent 51 % du total des charges de fonctionnement, un pourcentage équivalent à celui des communes de Savoie de la même importance démographique. Ces dépenses sont étroitement liées aux services offerts à la population, plus particulièrement en faveur des enfants dès 3 mois et des adolescents. Elles sont aussi liées à l'amélioration de la qualité de vie.

RÉPARTITION ENTRE LES PRINCIPAUX SERVICES

37 % SERVICES TECHNIQUES

21 % ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

20 % SERVICES ADMINISTRATIFS ET POLICE

12 % PETITE ENFANCE

AUTRES SERVICES : 10 %

CHARGES GÉNÉRALES

200 500 € FRAIS DE CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ (BÂTIMENTS ET ÉCLAIRAGE DE LA VOIRIE)

85 000 € ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

60 000 € ENTRETIEN DE LA VOIRIE COURANTE

52 000 € FRAIS DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS

45 800 € PRIMES D'ASSURANCE

58 000 € ENTRETIEN DU MATÉRIEL ROULANT

CHARGES FINANCIÈRES (INTÉRÊTS DES EMPRUNTS)

249 263 €

Cette dépense est en légère diminution par rapport à l'année précédente en raison d'une gestion précise des disponibilités de la commune. Cela a permis le déblocage du solde de l'emprunt, souscrit pour la construction du Pôle Petite Enfance, le plus tard possible et quasiment en même temps que la fin des travaux.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Comme durant les années passées, l'essentiel des subventions est alloué à l'enfance et à la jeunesse sans oublier les aînés par l'intermédiaire du SISCA.

53 337 € ACEJ (MONTANT NET)

25 312 € SISCA

7 642 € ATELIER DES ARTS

13 330 € ASSOCIATIONS

2 LES PRINCIPALES RECETTES

LES RECETTES FISCALES

Les 3 taxes, habitation, foncier bâti et non bâti représentent un total de 1 905 529 €, 52 % du total des recettes.

668 819 €
TAXE D'HABITATION

1 206 896 €
TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI

29 814 €
TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI

Sans augmentation des taux d'imposition, les recettes fiscales ont progressé de 5,20 % en raison de constructions nouvelles sur la commune.
Taux d'imposition : comparaison avec les communes de même importance démographique (3 500 à 5 000 habitants). 6 communes en Savoie, 84 en Rhône-Alpes, 725 en France.

Source : Direction des Finances Publiques.

Taxe d'habitation

Grésy 10 %
Communes de Savoie : 9,94 %
Communes de Rhône-Alpes :10,55 %
Communes de France : 13,80 %

Taxe sur le foncier bâti

Grésy : 20,90 %
Communes de Savoie : 20,94 %
Communes de Rhône-Alpes : 16,36 %
Communes de France : 19,22 %

LES TRAVAUX DE VOIRIE REPRÉSENTENT CHAQUE ANNÉE UN POSTE IMPORTANT DE DÉPENSES

2013
843 000 €

2014
671 000 €

ZOOM SUR

LE FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Une loi de 2011 a créé un fonds de péréquation dont le but est de prélever des ressources fiscales sur des collectivités au profit d'autres moins favorisées. Au plan national, ce fonds passe de 150 M€ en 2012 à 780 M€ en 2015, plus de un milliard en 2016. Comme la quasi-totalité des collectivités de Savoie, Grésy-sur-Aix contribue : 9 275 € en 2012, 19 590 € en 2013, 31 820 € en 2014, une progression considérable et qui va se poursuivre.

LES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ETAT : UNE RÉDUCTION DES RESSOURCES COMMUNALES

Pour permettre aux communes d'assurer divers services publics comme l'éducation (à l'exception du salaire du personnel enseignant), l'état civil, l'entretien des voies de circulation, l'Etat attribue des dotations aux collectivités locales.
En 2014, Grésy-sur-Aix a perçu une somme globale de 435 503 €. C'est 12 % du total des recettes, un pourcentage équivalent à celui des communes de Savoie mais inférieur au ratio des communes de Rhône-Alpes (14 %) et de France (19 %).
Bien que les charges résultant de l'augmentation du nombre d'élèves, plus 8 % de 2011 à 2014, et de la population, plus 10 % sur la même période, le montant attribué est en baisse. En 2014, l'Etat a fait supporter à la commune une contribution au redressement des finances publiques en prélevant sur la dotation forfaitaire une somme de 27 027 €. Une autre réduction très importante, 70 814 €, étalée sur les années 2012, 2013, 2014 est liée à la perte de la fraction bourg-centre de la dotation de solidarité rurale. Les recettes de la commune sont fortement impactées. La dernière attribution, 35 407 €, a été perçue en 2014 avant une suppression totale en 2015.

L'EPARGNE

L'Epargne brute : recettes - dépenses = 730 000 €, à fin 2013. Elle se situe à un très bon niveau, en progression de 3,50 %. L'exercice 2014, avec l'augmentation des charges, la baisse des dotations et une péréquation fiscale très pénalisante, aura un résultat beaucoup moins satisfaisant.
L'Epargne nette : Epargne brute - remboursement du capital des emprunts = plus de 500 000 €, fin 2013, 11,97 % des recettes contre 9,77 % de moyenne nationale. Cet indicateur, correspondant à l'autofinancement des investissements, sera en baisse sensible en 2014.

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA JEUNESSE

La commune a beaucoup investi au profit de l'enfance au cours des années 2011 à 2014.
L'extension de l'école maternelle et le nouveau restaurant scolaire ont été achevés en 2012 pour un montant total de 2,10 M€. La construction du Pôle Petite Enfance s'est déroulée sur une quinzaine de mois, la dépense s'élevant à 1,8 M€. Ce financement, spécifique à la petite enfance, nous a été très favorable : des subventions importantes, (679 000 €) et un prêt, sans intérêt, de 200 000 € de la CAF.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2014

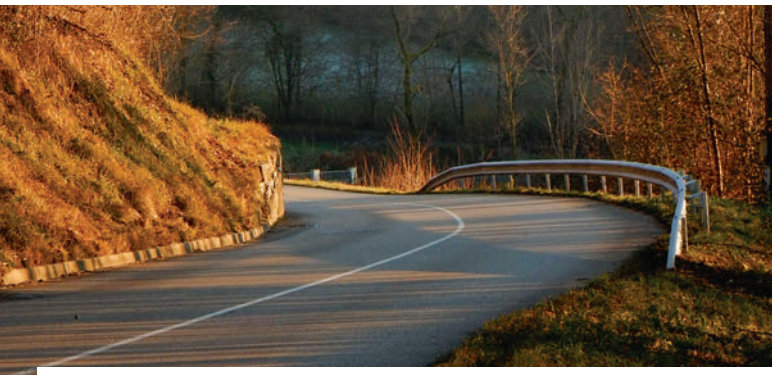

TRAVAUX DE SÉCURISATION AVEC LA MISE EN ŒUVRE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

Plusieurs sites ont été équipés cette année :

- Le secteur amont du chemin de Chez Blanc à la Chevret où une trentaine de mètres de glissières a été mise en œuvre par les services techniques de la commune.
- La partie basse de la montée des Rubens où une cinquantaine de mètres a été sécurisée côté talus aval ainsi que l'extérieur du virage situé au droit du pont.
- Enfin, une glissière de sécurité a également été installée le long du chemin des Choseaux sur une douzaine de mètres afin de sécuriser le franchissement du nant de la Fougère.

COÛT DES TRAVAUX **8 900** € TTC

AMÉNAGEMENT DU PASSAGE PIÉTON **RUE DE LA GARE**

Afin de sécuriser et de mettre aux normes P.M.R (personnes à mobilité réduite) le cheminement piéton rue de la Gare, le trottoir et le passage clouté ont été réaménagés. Ces travaux réalisés par les services techniques de la commune ont consisté à construire un mur de soutènement côté amont afin de permettre le prolongement du trottoir et l'implantation du nouveau passage clouté hors de la zone du carrefour.

COÛT DES TRAVAUX **13 300** € TTC

CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR D'EAUX PLUVIALES AU **CARREFOUR DE LA ROUTE DE TRÉVIGNIN ET DE LA ROUTE DU REVARD**

Dans la continuité des travaux d'aménagement du carrefour réalisés l'an passé, la construction d'un collecteur d'eaux pluviales et d'une cunette béton en bordure de voirie a été réalisée par les services techniques pour mieux contenir les arrivées d'eau importantes sur ce secteur.

COÛT DES TRAVAUX **3 200** € TTC

RÉFECTION DES **TROTTOIRS OUEST DE LA CHEVRET** (RD 1201)

Ces travaux ont consisté à renouveler les bordures détériorées et à procéder à la réfection complète des enrobés des trottoirs sur un linéaire de 140 mètres environ.
Un collecteur d'eaux pluviales a également été repris sur une vingtaine de mètres.

COÛT DES TRAVAUX **17 700** € TTC

COLLECTEUR D'EAUX PLUVIALES DE LA **RUELLE DE LA CYTISE**

Ces travaux, réalisés par les services techniques de la commune, ont consisté à renouveler et redimensionner le collecteur existant de diamètre Ø250 mm par un collecteur de Ø400mm redonnant ainsi de la capacité hydraulique au réseau sujet à des débordements.
Afin de sécuriser cette voirie, l'accès direct sur la RD1201 a été condamné par des barrières. Cette ruelle dont l'enrobé a été refait à neuf dans le cadre des travaux, devient donc une impasse desservie uniquement depuis la rue des Charmilles.

COÛT DES TRAVAUX **10 000** € TTC

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA **ROUTE DES BAUGES** ENTRE LE PONT DES DAMES ET LE GIRATOIRE DE LA CASCADE

Ces travaux de sécurisation et d'aménagement s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà menés l'an passé au niveau du hameau de la Sous la Tour avec :

- l'élargissement de la zone limitée à 30 km/h,
- la création d'un plateau surélevé supplémentaire au droit de la police municipale,
- la création d'un trottoir normalisé situé du côté du centre technique municipal,
- la création d'une piste cyclable sur 200 m. Dans le sens montant,
- la création de 7 places de parking,
- le repositionnement de l'arrêt de bus en ligne,
- la reprise complète de la bande de roulement en enrobés en coordination avec le Département.

COÛT DES TRAVAUX SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE COMMUNALE **135 000** € TTC

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA **ROUTE DE LA FOUGÈRE**

La 1ère tranche de travaux relative à l'aménagement de la route de la Fougère s'est achevée cet été. Ces travaux ont permis de donner un nouveau visage à cette traversée de hameau avec notamment le renouvellement et le renforcement de la conduite d'eau potable, la construction d'un collecteur d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs, le recalibrage de la voirie à 4.80m de large, la création d'un trottoir, l'aménagement d'un plateau surélevé et l'équipement d'une plate-forme dédiée au tri sélectif.

COÛT DES TRAVAUX **330 000** € TTC

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS **(ROUTE DE L'ALBANAIS)**

Cette première tranche de travaux a été menée de manière coordonnée avec les travaux relatifs à la pose du collecteur d'eaux usées par la CALB. Elle a permis de positionner en fouille commune les infrastructures nécessaires à l'enfouissement à venir des réseaux secs sur ce secteur situé le long de la route RD1201 entre la route de la Carrière et la route de Corsuet.
Une deuxième phase de travaux reste néanmoins nécessaire afin de permettre les raccordements annexes situés en dehors de l'emprise du chantier réalisé cette année.

COÛT DES TRAVAUX **32 000** € TTC

LES CENTAURÉES : LA MIXITÉ GÉNÉRATIONNELLE AU CŒUR DE LA COMMUNE

Le 5 octobre 2013, les élus posaient la première pierre des Centaurées, deux petits immeubles situés entre la gare et le quartier de la Sarraz. Le temps est passé bien vite ! A peine un an plus tard, le 28 novembre 2014, les 21 logements des Centaurées étaient inaugurés.
A l'origine de cette construction, les élus de Grésy-sur-Aix impulsaient une volonté municipale ambitieuse : redonner vie à ce quartier, en quête d'identité et de vitalité. Et à moyen terme, créer un vrai centre-ville en retravaillant tout le quartier de la Sarraz pour lui donner une énergie nouvelle.
Valoriser un environnement agréable et aéré, offrir des services de qualité, tout en préservant l'esprit de hameau qui règne à Grésy-sur-Aix, voilà le projet pour ce quartier.
Dans cette perspective, une grande vigilance a été maintenue pour que le programme des Centaurées soit à la hauteur des espérances. Avec leur toiture à 2 pans et leurs volumes à taille humaine, les deux bâtiments s'intègrent parfaitement dans le quartier et en respectent l'harmonie. La modernité dans la continuité !
Les logements intègrent une mixité intergénérationnelle, mais aussi sociale. Avec des appartements en rez-de-jardin accessibles aux personnes à mobilité réduite et des aménagements intérieurs adaptés, le coup d'essai est transformé !
La qualité des prestations est bien là : bâtiment basse consommation, vis-à-vis limité, environnement exceptionnel, logements lumineux et exposés au sud, 2 places de stationnement par logement... Ces 21 logements dessinent donc les contours d'une commune toujours plus pratique, accessible et accueillante.

UN NOM, UNE HISTOIRE !
Les Centaurées : ce nom n'a pas été donné par hasard à ces logements. Les fleurs appelées "Centaurées" sont les hôtes favoris des chenilles qui deviennent de magnifiques papillons. Le nom plaçait donc cette réalisation sous les meilleurs hospices pour que les logements trouvent rapidement leur envol dans notre commune. Les Centaurées, ce sont également des fleurs qui se plantent en novembre : nous étions donc pile dans les temps !

DE NOBLES ENVIRONS !
L'ancien château, juste à côté des Centaurées et demeuré en sommeil pendant plus d'un demi-siècle, est en train de reprendre vie. Il est en cours de rénovation pour accueillir un hôtel de haut standing de 12 chambres avec suites.

L'AD'AP, "KÉSAKO" ?

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015. La Mairie est donc concernée par cette mesure pour bon nombre de ses bâtiments !

Le 1er janvier 2015 qui était la date limite pour rendre accessibles les commerces, les cabinets libéraux, les mairies, les écoles..., demeure. Toutefois, l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée - à établir avant le 27 septembre 2015 - permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir au public les bâtiments concernés en s'engageant à réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.
Ce délai de 3 ans permettra de budgétiser les différents travaux que devra mener la Mairie. Si les nouveaux bâtiments ont été construits selon les normes en vigueur, le budget pour mettre aux normes les anciens bâtiments sera conséquent et devra être échelonné sur plusieurs années.

MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC : CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2014

SALLE SARRAZ
Les sanitaires de cette salle de réunion étaient auparavant à l'étage du bâtiment, et étaient accessibles par l'extérieur. Ils ont été aménagés dans un espace attenant à cette salle, et bien sûr aux normes PMR (personnes à mobilité réduite.)

SALLE POLYVALENTE
Accueillant de nombreuses personnes, les sanitaires de cette salle sont désormais aux normes ! La porte entre le hall d'entrée et la petite salle a également été mise aux normes.

CE QUI EST PRÉVU EN 2015

MISE EN CONFORMITÉ DES PORTES D'ENTRÉE DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE SARRAZ
Les portes à deux vantaux de ces deux bâtiments seront modifiées afin que le vantail utilisé couramment pour l'ouverture puisse avoir une largeur minimale de 90 cm, soit une largeur de passage minimale de 83 cm avec une ouverture de 90°.
Cette mise aux normes concerne :

- Pour la salle polyvalente :
  - La porte d'entrée principale extérieure du bâtiment
  - La porte principale entre le sas d'entrée et la grande salle
- Pour la salle de la Sarraz :
  - La porte d'entrée principale extérieure du bâtiment

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA JEUNESSE : OUVERTURE DU PÔLE ENFANCE

HISTORIQUE DES STRUCTURES

1997 — **CRÉATION DE LA HALTE-GARDERIE « FRIMOUSSE »**
Capacité d'accueil : 15 enfants.

2006 — **LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS, « LES P'TITS LOUPS »**
Soutien aux A.M.A (assistants maternels agréés par le Département), et aux parents, employeurs de ces professionnels. Service gratuit, il propose des moments d'activités, des permanences administratives ouvertes aux parents et aux AMA. La proximité avec le Multi Accueil facilite les démarches pour les parents et favorise le lien entre les structures très complémentaires.

2012 — **L.A.E.P (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS), « LA PORTE D'A CÔTÉ »**
Il a été mis en place au sein même du Relais. Il est ouvert tous les lundis matins (hors vacances scolaires) de 8h30 à11h30. Les enfants de moins de 4 ans y sont accueillis sous la responsabilité du parent accompagnateur pour un temps de partage, d'échange d'idées et d'expériences, entre enfants et adultes.

2014 — **LE NOUVEAU PÔLE PETITE ENFANCE** regroupe toutes ces structures en augmentant le nombre de places du multi-accueil de 15 à 30 enfants !

LA RÉALISATION DU PÔLE

Le projet est adopté par les élus au cours de la séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2010.

Une 1ère étude sur la définition du programme de création de cet équipement ainsi que le choix du maitre d'œuvre est effectuée au cours de l'année 2011. L'architecte est choisi en janvier 2012 et c'est donc le cabinet ARCANE, situé à Grenoble, représenté par J-Y Guibourdenche (architecte) qui s'occupera du projet.
Les premiers « coups de pioches » sont donnés fin 2013 afin de réaliser un bâtiment d'une superficie totale de 590 m² et 90 m² de préau couvert. Un espace extérieur aménagé et clos a été également pensé pour le plus grand plaisir des enfants.
Après une année de travaux, le Pôle Enfance a été ouvert aux familles le 6 janvier 2015.

LES CHANGEMENTS

LE MULTI-ACCUEIL dont la capacité a doublé, à savoir 30 places, reçoit les enfants sous contrats pour les Grésyliens, ou en occasionnel pour tous les habitants du canton. Depuis le 6 janvier, les couches et les repas (à partir de 9 mois) sont fournis par la structure.
Les nouveaux horaires d'ouverture vont de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

LE RAM (RELAIS ASSISTANTS MATERNELS), bénéficie de locaux plus spacieux, et les enfants peuvent profiter de l'espace extérieur.
Le partenariat déjà bien présent entre les deux services est encore plus fort, les locaux étant contigus. Les échanges sur les modes de garde sont facilités et renforcés pour les parents comme pour les assistants maternels.

LE LAEP (lieu d'accueil enfants - parents) continue de fonctionner selon les mêmes modalités et les mêmes horaires.
Se rajoutent à ces trois services deux bureaux mis à la disposition des services du Département. L'un est destiné à l'assistante sociale du secteur qui tiendra une permanence une à deux fois par semaine et l'autre sera occupé par la puéricultrice du Département 1 fois par mois.
La proximité de ces différents services très complémentaires sera un plus non seulement pour le personnel mais aussi pour les familles dans leurs différentes démarches liées à la garde de leurs enfants.

P'TITES POUSSES : LES MAINS DANS LA TERRE !

Après avoir créé un jardin pédagogique pour les enfants de l'ACEJ, le service des Espaces Verts a réalisé le même projet avec l'école élémentaire. Installé derrière le centre Omnisports, il servira de "laboratoire grandeur nature" à certaines classes. Pour en accroitre l'impact, un spécialiste viendra donner des cours aux animateurs afin de savoir bâtir et mener un projet pédagogique autour du jardinage.

SERRES OUVERTES : UN MOMENT DE PARTAGE ENSOLEILLÉ

Dimanche 18 mai 2014, aux premiers rayons de soleil enfin revenu, le service des Espaces Verts a ouvert les serres municipales au public.

L'objectif était de rencontrer les jardiniers amateurs et de prendre le temps pour parler technique. L'objectif fut largement atteint puisque 120 personnes se sont déplacées. Dans les serres, autour de la table du café et des croissants, en face des stocks de bulbes à prendre par chacun : tout le monde avait le sourire ! Le bonus de cette matinée : de nombreux parents ont amené leurs enfants, surprenants de curiosité !

RÉSEAU DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : COMMENT FAIRE PLUS AVEC MOINS ?

Le nombre de sites "Molochs" implantés continue à croitre. Ils sont désormais au nombre de 14 sur la commune, représentant un total de 56 colonnes. Les 2 derniers en date sont route de Legent et sur la place Pierre Picollet (derrière la mairie).

Ce type de collecte est l'avenir ! Pourquoi ? 1 Moloch a une capacité de 5000 litres et remplace 8 containers. L'implantation nécessite 40% de surface au sol en moins. Il est donc plus facile de trouver de la place sur l'espace public. Même si le coût d'implantation est plus élevé que celui des containers gris 660 litres (1 Moloch installé coute 6200 € ht), le coût de fonctionnement est aussi nettement en faveur de ce nouveau type de collecte. Enfin, sur le plan pratique, le camion de ramassage passe sur un rythme mensuel, bien plus rentable comparé au rythme hebdomadaire nécessaire aux containers gris standard.
Les usagers sont bien évidemment gagnants : praticité, facilité de dépose, proximité de l'offre de tri (dépose des ordures ménagères, emballages standard et verre au même endroit). Enfin, il est à noter que les abords des sites Molochs sont moins pollués par les dépôts illicites de matériaux divers.

QUELLE EAU POUR LES GRÉSYLIENS ?

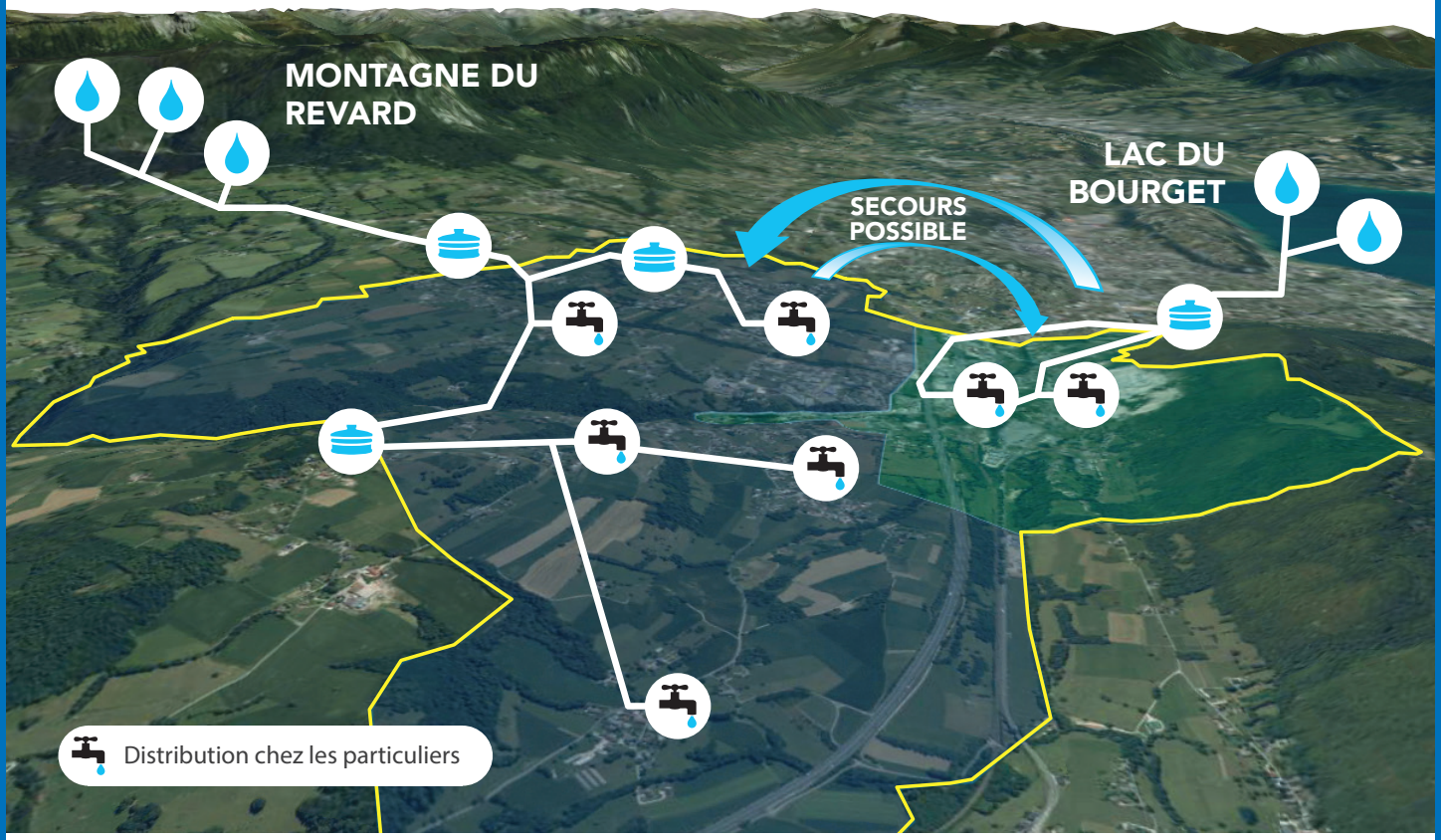

LE HAUT SERVICE

Ce réseau, géré en régie communale, est alimenté par les sources du pied du Revard (source de la Meunaz et captages des Fontanettes et de Bermond). La désinfection de l'eau est assurée par filtration et rayons ultra-violet limitant ainsi le recours à la chloration à son minimum (évite le goût et l'odeur du chlore). L'eau est ensuite dirigée vers différents réservoirs de stockage pour assurer une desserte de qualité auprès des abonnés.

EN QUELQUES CHIFFRES (2012 / 2013)

1400 abonnés
39 km de réseau
Rendement de **78 % !**
125 0000 m³ / an consommés

LE BAS SERVICE

Ce réseau qui se présente comme une extension du réseau d'Aix-les-Bains est géré par la SAUR. Il est alimenté pour l'essentiel par des eaux de pompage (lac et nappe d'accompagnement du Sierroz) qui subissent un traitement physico-chimique (filtration et désinfection), mais également par la source de la Monderesse traitée par chloration gazeuse et rayons ultra-violet.

EN QUELQUES CHIFFRES (2012 / 2013)

600 abonnés
15 km de réseau
Rendement de **62 %**
65 000 m³/an consommés

MOYENNE NATIONALE DU RENDEMENT DE L'EAU :

76%

Le rendement du réseau d'eau géré par la commune est donc supérieur à la moyenne nationale, grâce à un réseau de bonne qualité et à un entretien attentif.

Définition du rendement
« C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes. De fait, les prélèvements sur la ressource en eau en sont d'autant diminués. »

TRAVAUX À VENIR

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA **ROUTE DE LA FOUGÈRE** (2ÈME TRANCHE)

Cette deuxième tranche de travaux a débuté début janvier 2015 et devrait s'achever cet été. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des aménagements déjà menés cette année sur le secteur sud. A savoir : le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable, la reprise du collecteur d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs, l'élargissement de la voirie à 4.8 m et la création d'un trottoir. Bien que ces travaux concernent une emprise moins importante que la première tranche (170 mètres), ces derniers restent conséquents avec notamment la nécessité de réaliser d'importants murs de soutènement coté amont. Pour ces raisons, la route sera complètement fermée à la circulation pendant la durée des travaux. (Informations sur le site Internet de la commune)

COÛT DES TRAVAUX **260 000** € TTC

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA **MONTÉE DES RUBENS**

Cette voirie fortement fréquentée et très étroite doit faire l'objet de travaux de sécurisation et de requalification avec notamment l'élargissement de la chaussée, la création d'un trottoir et l'aménagement des carrefours avec la rue des Hautins et le chemin du Clouzet. Ces travaux, dont l'étendue et le phasage seront conditionnés aux capacités financières de la commune, devraient débutés sous trois ans et devront vraisemblablement faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique pour assurer à la commune la maîtrise foncière nécessaire à ces aménagements.

COÛT TOTAL ESTIMATIF DES TRAVAUX **1 200 000** € TTC

TRAVAUX DE SÉCURISATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES BAUGES ENTRE LE **GIRATOIRE DE LA CASCADE** ET LE **GIRATOIRE DE LA PORTE DES BAUGES**

Face à l'augmentation importante du trafic sur cet axe et la venue de nouvelles enseignes à coté de Bricomarché, la sécurisation de ce tronçon situé entre les deux giratoires est devenue une nécessité. Les aménagements projetés comprennent :

- Le prolongement du terre-plein central existant situé entre le giratoire de la Porte des Bauges et Décathlon jusqu'au giratoire de la Cascade. Cet aménagement a pour vocation de sécuriser les usagers de la route en séparant physiquement les deux sens de circulation. Il oblige les véhicules à retourner sur les giratoires dans le sens de circulation et éviter ainsi tout croisement dangereux,
- La création de bandes cyclables dans les deux sens de circulation. Il s'agit de prolonger les aménagements existants déjà intégrés en aval de Décathlon afin de sécuriser la circulation des cyclistes jusqu'au giratoire de la Cascade,
- La création d'un cheminement piéton côté «Carrefour Market». Cet aménagement sera réalisé en retrait de la voirie et permettra la continuité du cheminement piétonnier entre le giratoire de la Cascade et le giratoire de la Porte des Bauges,
- Le repositionnement de la voirie. De par la création des bandes cyclables et du terre-plein central, un déport assez significatif de la voirie doit être opéré nécessitant la restructuration d'une fondation de chaussée côté Carrefour Market.

COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX **260 000** € TTC

RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DE CANALISATIONS EN EAU POTABLE SUR LES SECTEURS DE **DROISE, ARBUSSIN, LES AILLOUDS ET LE CRÊT**

La commune assure la gestion en régie communale de son réseau d'eau potable alimenté par les sources du captage des Fontanettes, de la source de la Meunaz, et du captage de Bermond (réseau appelé également réseau haut service).
Dans le cadre du programme de sauvegarde de son patrimoine structurant, la commune va engager une opération d'ampleur. Il s'agira de renouveler et renforcer son réseau d'eau potable sur les secteurs d'Arbussin, les Aillouds, le Crêt et Droise, soit environ 3.5 km concernés. Ces travaux sont financés grâce à un prêt bancaire intéressant négocié par la commune (livret A + 1%).
L'objectif de ces travaux est multiple :

- Améliorer la gestion de la ressource en eau en limitant les volumes de fuite via le renouvellement des anciennes conduites en fonte grise Ø60 mm qui datent de 1940
- Renforcer le diamètre des canalisations pour permettre la normalisation de la défense incendie
- Optimiser le fonctionnement du réseau en limitant les pressions de service sur le réseau du Crêt grâce à la dissociation des réseaux d'adduction et de distribution
- Renouveler les anciens branchements notamment ceux encore en plomb

COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX **912 000** € TTC

TRAFIC ROUTIER À AIX NORD
PRESSONS-NOUS LENTEMENT !

Vous l'avez sans doute constaté : plusieurs fois par semaine, un bouchon se crée le matin pour entrer sur l'autoroute. Parfois, des centaines de véhicules créent une longue file d'attente. Ces difficultés sont dues au nombre d'usagers grandissant de l'autoroute, rendant le péage sous-dimensionné. La commune et AREA ont donc entamé des discussions en vue de faire des travaux d'agrandissement. La problématique essentielle est la place disponible afin de rajouter une voie de péage et une entrée spécifique pour les engins de travaux et déneigement. Pour bien faire, il faudra peut-être modifier le profil de la rue Boucher de la Rupelle. Nous aurons davantage d'éléments dans les prochains mois, lorsque nous aurons reçu d'AREA le plan des travaux à réaliser en 2015.

COVOITURAGE ET PARKING
L'IMPACT « NÉGATIF »
D'UN BON COMPORTEMENT

L'engouement pour le co-voiturage se confirme ! Mais une bonne nouvelle entraîne parfois quelques difficultés…
Le parking AREA étant saturé depuis des années, les voitures se garent le matin sur les parkings privés des commerces de la Porte des Bauges et alentours. De plus en plus nombreux, ces stationnements portent préjudice aux enseignes impactées (Décathlon, Biocoop, Carrefour, Le Corsuet, etc.).
Pour pouvoir avancer des arguments concrets à AREA, la mairie a effectué un comptage des véhicules. Trois adjoints et un jeune étudiant ont questionné de 6h à 8h, par deux fois, tous les conducteurs de véhicules qui se garaient sur la zone. Au total, on a relevé une moyenne basse de 150 véhicules qui stationnent en vue de covoiturer. Une réflexion est menée avec AREA afin de faire face à cette problématique. Un terrain a été identifié à 300m de l'entrée de l'autoroute et pourrait devenir un parking. C'est un nouveau projet qui prendra 2 ou 3 ans et auquel la CALB sera associée.

CIMETIÈRE

Depuis plusieurs années, un important travail d'adaptation des capacités des deux cimetières de la commune est mené afin de faire face aux nouvelles demandes de la population.

Dans un premier temps, un entretien et une remise en état des allées ont été effectués par la commune. Un minutieux travail de gestion des places a été entrepris, entraînant la réorganisation du carré commun et la reprise des tombes délaissées.
Cette restructuration a permis la mise en projet d'un Jardin du Souvenir paysager, avec un nouveau columbarium dans le courant de l'année 2015. Les familles pourront procéder à la dispersion des cendres des défunts dans une vasque, puis se recueillir dans un espace approprié. Une colonne permettra à ceux qui le souhaitent de graver le nom de leurs disparus. Ce jardin du souvenir hébergera un columbarium à disposition des familles qui préfèrent déposer les cendres dans une urne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il n'existe plus de concession perpétuelle, leur durée de mise à disposition est fixée à 15 ou 30 ans.
- Une concession délaissée nécessite 3 ans de procédure administrative avec l'établissement de plusieurs procès verbaux et la recherche de la famille avant de pouvoir être reprise.
- C'est la commune qui prend en charge les frais de reprise des concessions.

LOGEMENTS SOCIAUX

1 **Pré Rouge :** 56 logements
2 **Centaurées :** 21 logements
3 **Sarraz :** 53 logements
4 **François Fort :** 12 logements
5 **La Chevret :** 1 logement
6 **Val du Sierroz :** 15 logements
7 **Guicharde :** 48 logements
8 **Vergers :** 39 logements
9 **Carré Lumière :** 1 logement
10 **Grands Champs :** 18 logements
11 **Triollets :** 4 logements
12 **Papillons Blancs :** 48 logements
13 **Petits Pains :** 20 logements
14 **Maison paroissiale :** 2 logements

- OPAC - Terminés
- OPAC - En cours
- Autres bailleurs
- Places foyer Papillons Blancs

2014 : 257 logements (12,8 %)
2016 : 336 logements (16 %)

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La commune est soumise à la loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, qui impose un taux de 20% de logements sociaux.
En 2014, Grésy-sur-Aix totalisait 257 logements sociaux. En 2016, la commune comptabilisera 336 logements sociaux, ce qui représentera 16% de logements sociaux. La progression vers la cible des 20% se fait donc « lentement mais sûrement ». Elle permet de privilégier la qualité et le confort de vie de chacun, grâce à une réflexion en amont sur la meilleure intégration des logements dans leur environnement. Cependant, la commune doit poursuivre ses efforts sous peine de pénalités financières.

DEUX PROJETS VERRONT LE JOUR EN 2015 !

LA RÉSIDENCE DU VAL DU SIERROZ

Située Route des Bauges, en face du Centre Technique Municipal, cette résidence composée de trois niveaux accueillera 5 appartements par niveau (2 T2, 2 T3 et 1 T4). Ils répondront bien sûr aux normes BBC.

LES FOUGÈRES

Les 46 logements du foyer d'accueil médicalisé « les Fougères » sont en cours de réalisation par l'OPAC de la Savoie au profit de l'association « Les Papillons Blancs ». Ces logements sont comptabilisés dans le quota de logements sociaux.

SARRAZ : UN QUARTIER EN DEVENIR

Au centre de la commune, le quartier de la Sarraz fait l'objet d'une grande attention de la part des élus. Idéalement situé et avec un potentiel immobilier à valoriser, la Sarraz/Chez Rolland devrait devenir un vrai centre-village dynamique et accueillant. Logements, commerces de proximités, services, place publique… Le projet est à l'étude !

URBANISME

LOI ALUR : ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'URBANISME RÉNOVÉ

Densification à venir

La loi ALUR a été votée en 2014. Sur le plan de l'urbanisme, les objectifs à atteindre sont les suivants : densifier les constructions en zone urbaine et pavillonnaire, lutter contre l'étalement urbain et protéger les zones agricoles, encadrer les implantations commerciales et favoriser les PLU intercommunaux.

En pratique, la loi supprime le Coefficient d'Occupation du Sol (COS). Il faut donc se référer aux autres règles (hauteur, recul par rapport aux limites) pour déterminer la constructibilité d'un terrain. Dans les années à venir, le paysage urbain et pavillonnaire se densifiera donc fortement. Il faudra s'habituer aux concentrations de population et aux contraintes induites.

LABEL 3 FLEURS : LABEL DE BIEN-ÊTRE !

Grésy-sur-Aix a obtenu le label « 2 fleurs » en 2010 et désire maintenant décrocher le label « 3 fleurs ». Pourquoi donc concourir pour décrocher un label supérieur ?

L'équipe municipale désire mettre en place une stratégie de valorisation paysagère afin de contenir l'urbanisation nécessaire. Le label garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Ainsi, la commune se donne les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité résidentielle et économique.
La grille d'évaluation comporte 6 critères et 51 exigences qui seront évalués par le jury. Les critères sont les suivants : gestion environnementale et qualité de l'espace public, patrimoine végétal et fleurissement, analyse des espaces publics, démarche de valorisation du label, animation et promotion de la démarche, visite du jury.
Afin d'atteindre l'objectif des « 3 fleurs », il faudra optimiser la voirie, les trottoirs, le mobilier urbain, les bâtiments communaux et la signalétique. Sécuriser les routes au mieux est impératif. Mais également conforter les actions de protection de la biodiversité, créer des espaces fleuris créatifs et surprenants, lutter contre les panneaux publicitaires illicites. La communication avec les administrés pour expliquer la démarche sera importante. Bien d'autres éléments sont encore à étudier, et cet inventaire « à la Prévert » formera un tout parfaitement cohérent.

Un dossier exhaustif des actions mises en place pour répondre aux critères sera réalisé. Le jury, composé de 4 personnes ne connaissant pas la commune, passera Grésy-sur-Aix au crible pendant 3 heures. La soutenance du dossier dure une heure puis le jury sillonne la commune avec l'équipe municipale, chargée de répondre aux multiples interrogations. L'évaluation comporte 4 niveaux de « inexistant » jusqu'à « accentué ». Pour la commune, il faudra viser les niveaux 3 et 4 pour quasiment toutes les exigences !
Si l'avis rendu est négatif, la commune ne pourra pas concourir de nouveau avant 2 ans.
Pour les élus, ce travail a commencé dès la fin des élections de mars 2014 afin d'être prêt pour passer « l'examen » en juillet 2016. En décrochant « 3 fleurs », la commune s'inscrira ainsi dans la durée pour offrir une qualité de vie indéniable et croissante à ses administrés.

LA « COULÉE VERTE » : UN LIEU DE PROMENADE ET D'ÉCHANGE À VALORISER

La « coulée verte », un joli nom pour désigner la prairie qui se trouve derrière l'école élémentaire et la montée des Ecoliers qui la borde. C'est la liaison historique qui réunissait dans les temps anciens le centre du village à l'école, l'église et l'ancienne mairie. Les écoliers ont bien connu cet endroit ! Les souvenirs de descentes vertigineuses en luge ou sur les fesses durant l'hiver sont encore présents dans l'esprit de certains casse-cou !
Nous avons décidé de remettre en état la montée des Ecoliers et d'aménager la prairie. Nous allons donc créer des liaisons piétonnières de la montée des Ecoliers vers le collège en suivant la pente naturelle du terrain afin de proposer une marche facile aux familles. Nous y installerons une placette et des bancs afin de faciliter le contact entre promeneurs et le repos des petits marcheurs. Nous en profiterons aussi pour capter l'eau sur le terrain afin de créer un « ruisseau » au niveau de la placette. C'est un projet qui sera en grande partie réalisé par nos services techniques et qui s'étalera sur 2 à 3 ans.
L'objectif de la « coulée verte » sera ainsi atteint : permettre aux habitants de pouvoir se déplacer de manière confortable et sécurisée, dans un cadre paysagé et aménagé !

DÉPÔTS SAUVAGES : L'IRRESPECT

La très grande majorité des personnes respectent leur cadre de vie et leurs voisins. Certains n'ont malheureusement pas cette délicatesse.
Cette année a été l'année de tous les records. Cela nous aurait peut-être valu une inscription au Guinness Book ! Les dépôts sauvages découverts ont été parfois tristement surprenants : entre autre un voilier abandonné sur un parking, une vingtaine de mètres-cube de déchets divers déposés délicatement dans les bois de Droise et quelques mètres-cube de déchets de chantier bennés au milieu du chemin dans le bois de Crin. Sans parler que la déchèterie subit un pillage en règle depuis plusieurs mois.
Sans compter aussi l'accroissement constant des incivilités (imprimantes, jouets ou cartons TV dans les containers d'ordures ménagères ou encore matelas dans les bacs jaunes). Les containers, remplis de produits divers qui devraient être normalement déposés à la déchèterie (ouverte 6,5 jours par semaine), ne sont plus utilisables par les autres usagers. Cela crée donc une gêne supplémentaire pour les citoyens respectueux. De plus, les services municipaux sillonnent la commune deux fois par semaine avec une camionnette afin de ramasser les dépôts sauvages au pied des points de collecte. Cette camionnette revient pleine à chaque fois.
Un service municipal qui a un coût supporté par tous les contribuables…

LE CHEMIN VERS UNE **RÉHABILITATION DES GORGES DU SIERROZ** EST OUVERT

2014 a sonné les 4 ans de l'association Au cœur des Gorges des Sierroz. Quatre années qu'une équipe engagée, soutenue par plus d'une centaine d'adhérents, travaille pour faire revivre ces Gorges du Sierroz, site classé patrimoine national.

Fruit des efforts de notre association, le chemin vers une réhabilitation des gorges est désormais ouvert ! La Communauté d'agglomération du lac du Bourget (CALB) a programmé dans son plan pluriannuel d'investissement près d'un million d'euros pour recréer une promenade le long des gorges d'ici 2018. Un cabinet d'études travaille désormais à chiffrer le projet. Un projet qui consistera à recréer un balade pédestre le long du canyon au départ de la route des Bauges (au niveau du barrage) jusqu'à la Cascade de Grésy. Il reprendra au niveau de la cascade le projet d'aménagement que l'association a finalisé avec le cabinet d'architecte du patrimoine D'AR JHIL.

Grâce aux études (notamment des relevés topographiques) financées par l'association et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal Rhone-Alpes) les pouvoirs publics disposent d'éléments concrets pour travailler.

Notre association sera attentive à la construction de ce projet afin qu'il soit respectueux du site, de son environnement et de son histoire.

Nous serons notamment vigilants au traitement réservé au patrimoine bâti des Gorges avec son barrage et ses anciens moulins. Fort de notre connaissance du site et de ses différents aspects, l'association sera à la fois conseil, garde-fou et ressource pour développer des supports d'interprétation du patrimoine.

En parallèle à la réhabilition du site, l'association continue à faire découvrir les Gorges du Sierroz au public grâce à de nombreuses manifestations. Parmi elles citons, l'exposition organisée pendant 15 jours à la Maison des Jeunes et de la Culture de Chambéry, les Journées Européennes du Patrimoine qui ont attiré plus de 100 personnes sur 2 jours et la journée des Napoléonides organisé à Grésy-sur-Aix conjointement avec la délégation Dauphiné Savoie du Souvenir Napoléonien. Les participants ont pu assister à des conférences de Jean Eteveneaux (La reine Hortense et Aix-les-Bains) et de Christian Humretch (les épouses et la vie amoureuse de Napoléon).

Depuis le 1er trimestre 2014, l'association bénéficie d'un local sur la commune gracieusement mis à disposition par la municipalité. Cet espace permet à l'association de pérenniser son action. Ce lieu permet d'organiser des réunions, d'entreposer son fonds documentaire, ses archives et également son matériel d'exposition.

Sébastien Pomini
Président de l'association Au Cœur des Gorges du Sierroz

PLU INTERCOMMUNAL DE L'ESPACE GRAND LAC : SE DÉVELOPPER ENSEMBLE

L'Etat oblige maintenant les communautés de communes à développer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Pour la CALB, il s'agit pour les 18 communes qui la composent de réfléchir et décider ensemble sur les choix de développement de leurs territoires respectifs. Cette approche est logique car les problématiques d'aménagement dépassent largement le niveau strictement communal (logement, eau potable, transports, etc...). Les solutions se trouvent donc au croisement des enjeux communautaires et des volontés communales.

C'est un très lourd projet technique qui attend les élus. Son succès sera le reflet direct de la participation et de l'entente de chacune des 18 communes. Au programme : 10 mois de diagnostic au sein des communes, 8 mois pour définir et agréer un projet commun, 11 mois pour élaborer le zonage et le règlement, 8 mois pour consulter les personnes publiques et privées ! Le PLUi devrait être approuvé durant le premier trimestre 2018 et la CALB deviendrait l'un des tous premiers territoires français à l'avoir réalisé. La CALB en profitera pour changer de nom et s'appeler Espace Grand Lac !

PAROLE D'ÉLU

« le PLUi est donc un nouveau pas vers une vision partagée et solidaire de l'aménagement de notre territoire. »

NOS INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

MATERNELLE

A ce jour, nos tout-petits grésyliens disposent dans leur école maternelle de 6 classes avec espace « sieste » et sanitaires attenants, d'une spacieuse salle d'évolution et d'un restaurant scolaire qui leur est spécifique.
La sixième classe, ouverte cette année, ne permettra probablement pas à la rentrée 2015, de recevoir les nouveaux élèves car les effectifs sont en constante augmentation. Pour faire face à ce besoin, il est nécessaire d'anticiper la création d'une septième classe pour les accueillir dans des bonnes conditions de sécurité et de confort.
En 2011, lors de la construction de l'extension, une étude comportant la création d'une salle de classe avec espace repos avait été demandée aux architectes. Ce projet sera agencé au sein du rez-de-chaussée du bâtiment initial. Proposé lors du dernier conseil municipal avec une demande de subvention, il devrait voir le jour pour la rentrée 2015.

ELÉMENTAIRE

L'école se compose de 10 classes. La directrice est entourée de 9 enseignants et secondée dans sa double tâche par une assistante administrative deux jours par semaine.
Les enfants d'élémentaire ont la possibilité d'emprunter les transports scolaires, assurés par la CALB, compétente en la matière. Comme chaque année, les enseignants prévoient des activités d'éveil pour leurs élèves telles que classes découvertes, sorties pédagogiques, spectacles… Ils bénéficient également d'animations de la bibliothèque. La commune apporte son soutien financier à ces projets et cette année encore met à disposition des élèves des intervenants pour la musique et le sport.

LES RESTAURANTS

Pour faire face à la demande croissante, et pour préserver le confort des enfants lors des repas, une organisation en deux services, répartis par âge, leur est proposée. Côté assiette, notre prestataire Elior nous transmet chaque mois des menus équilibrés comportant deux produits bio par repas.

ORGANISATION DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Élementaire	Responsable : **Gisèle Cayon**	**150** repas	**6** personnes en salle
Maternelle	Responsable : **Chantal Deléglise**	**80** repas	**6** personnes en salle

E-TICKET

Depuis la rentrée 2014, les parents peuvent gérer les inscriptions de leurs enfants à la restauration scolaire avec beaucoup de souplesse.

Le système e-ticket leur apporte simplicité et facilité de gestion : possibilité d'inscrire ou de désinscrire son enfant jusqu'au jour même avant 8 heure, avec la possibilité de payer sa facture en ligne ou en mairie...
Djamel Diche est resté à l'écoute des familles pendant la période de mise en route, qui a permis à chacun de s'adapter à cette solution. Aujourd'hui, le rythme de croisière est atteint. Néanmoins il demeure à leur disposition en cas de problème.

QUOTIENTS FAMILIAUX : DU NOUVEAU DANS LA TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE !

C'était l'un de nos objectifs, et c'est chose faite ! Depuis la rentrée de septembre 2014, le prix de la restauration scolaire est calculé selon le quotient familial.

Une tarification plus juste, basée sur les ressources des familles. Du changement dans votre situation en cours d'année ? N'hésitez pas à nous en faire part !

ZOOM SUR

PAULINE BERTAIL

Pauline Bertail assure les interventions musicales dans toutes les classes maternelle et élémentaire de la commune. Violoniste de formation, Pauline joue dans un orchestre de musique classique "Les musiciens des marais" à Aix-les-Bains. Pour Pauline, "les séances de musique sont des moments de plaisir, mais aussi de travail rythmique et vocal. Par le biais d'un apprentissage de répertoire de chansons de différents styles, des sujets essentiels sont abordés cette année comme la tolérance, la différence, le respect, le racisme..."

SIMON BEHAR

Depuis décembre 2014, Simon Behar assure les enseignements d'éducation phyisque et sportive auprès des enfants des classes élémentaire. En complément des professeurs, il apporte un soutien et une réelle expertise sportive. Titulaire d'un Master STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), Simon souhaite favoriser le développement et l'apprentissage de la collaboration, la coopération et de l'autonomie. Il désire également leur inculquer le goût du dépassement de soi, ainsi que la tenue de différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) propres aux activités sportives.

PÉRISCOLAIRE

LES TEMPS D'ACTIVITES PÉRISCOLAIRES (TAP)

Suite à l'obligation de mettre en place la réforme des rythmes scolaires imposée par le décret gouvernemental, notre commune a opté pour un temps d'activités gratuites le vendredi après-midi, avec pour plus de sécurité un taux d'encadrement largement supérieur à celui défini par les textes.

Pourquoi ce choix ?
Nous nous sommes concertés avec les partenaires intéressés, et sommes arrivés à la conclusion suivante : après une semaine d'école sans coupure, les enfants accumulent la fatigue, sont moins attentifs et moins réceptifs. Cette dernière après-midi doit leur permettre de bénéficier d'un temps d'éveil ludique, et non contraignant.
Nous nous sommes efforcés de constituer des petits groupes homogènes et conviviaux, facilement identifiables grâce à un badge de reconnaissance, qui permet aux intervenants de gérer leur animation en toute sécurité.
Les temps d'activités périscolaires ont lieu dans les structures scolaires, sportives, la bibliothèque et les espaces verts.

Les 92 écoliers de maternelle sont encadrés par les ATSEM. Le temps de sieste est préservé, des activités en rapport avec leur âge leur sont proposées. Les grandes sections bénéficient de deux animations organisées par différents intervenants.

Les 200 écoliers de l'élémentaire peuvent, suivant les cycles, se familiariser avec 24 activités sportives ou culturelles différentes : football, rugby, hand-ball, karaté, cirque, basket-ball, patins à roulette, arts plastiques, jeux africains, dessin, relaxation, yoga pour enfants, sophrologie, informatique, théâtre, jardinage, expression manuelle, jeux, anglais, activités manuelles, conte, bibliothèque, jeux de sociétés, chants.

Nous avons eu à cœur de recruter des intervenants compétents et pédagogues. Certains membres du personnel communal se sont investis avec enthousiasme dans cette aventure, assurant des ateliers spécifiques. La lourde organisation de ce temps pédagogique revient à Djamel Diche, qui a rejoint l'équipe des affaires scolaires au début de l'été 2014. La satisfaction des enfants est sa meilleure récompense.

EFFECTIFS ACCUEILLIS AUX TAP

A fin 2014	Maternelle	Élementaire
Inscrits à l'école	176	270
Restaurant scolaire	80	150
TAP	92	200

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ASSURÉ PAR L'**ACEJ** POUR LES ENFANTS GRÉSYLIENS

(nombre d'enfants)

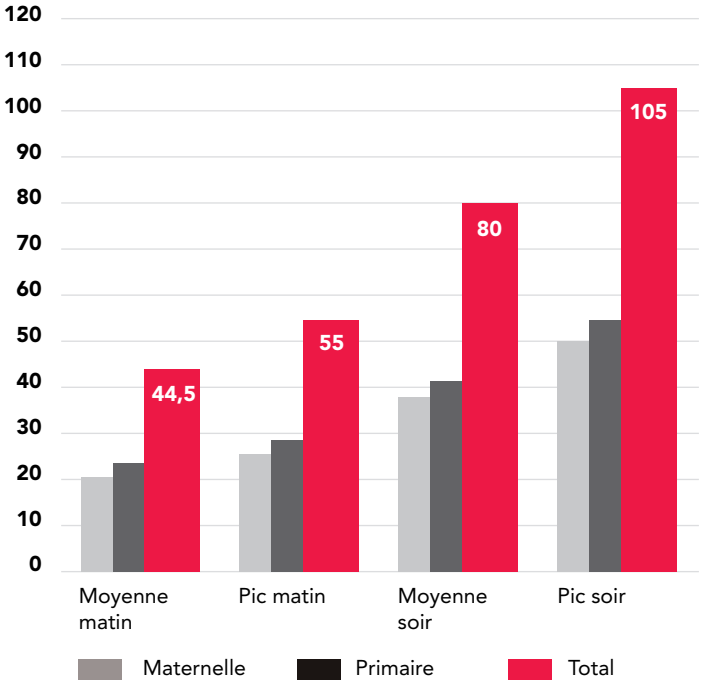

HORAIRES

Accueil du matin	De 7h20 à 8h20
Accueil du soir	De 16h30 à 18h30
Accueil du midi	Mercredi de 11h30 à 12h30

Tarifs horaire entre 1,3 € et 2,2 €

Pour plus d'informations : www.acej-gresy.fr

UN SITE RENOUVELÉ, POUR MIEUX VOUS SERVIR

Après de bons et loyaux services, le site de la commune (www.gresy-sur-aix.fr) vient de faire peau neuve depuis début décembre 2014 !

Ce lifting suit un double objectif :

- Développer une véritable « Mairie 2.0 » en vous permettant, en ligne, de réserver votre cantine scolaire, demander un acte d'état civil, de réserver une salle municipale ou prendre simplement un rendez-vous avec vos élus,
- Promouvoir les associations de la commune en leur permettant de publier leurs événements sur un agenda commun avec la Mairie mais également de modifier, en direct, les informations citées sur leur page.

Le site est également « adaptatif » en s'adaptant automatiquement à l'appareil utilisé (ordinateur, smartphones, tablettes, TV...) : terminé le défilement horizontal ou zoom avant/arrière pour trouver vos informations.
Enfin, un travail important a été mené sur le référencement du site pour améliorer sa position sur les moteurs de recherche et ainsi optimiser sa visibilité.
Conçu pour vous simplifier la vie quotidienne, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques mais également les évolutions souhaitées !

Depuis le 15 décembre, www.gresy-sur-aix.fr c'est :

17 656
PAGES VUES

6 716
UTILISATEURS UNIQUES

Rejoignez-nous désormais sur Facebook :
facebook.com/gresysuraix

VOUS AVEZ VOTÉ POUR QUALIFIER GRÉSY-SUR-AIX : MERCI !

Et les résultats sont...

GRÉSY-SUR-AIX, TERRITOIRE EN MOUVEMENT
38 %

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE
53 %

GRÉSY-SUR-AIX, LA BONNE PERSPECTIVE
9 %

*Total des votants : **324***

ASSOCIATIONS : CRÉATION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pour 2015, la commune se dote d'un dossier de demande de subvention afin de rendre plus lisible les critères d'attribution.

Deux points seront particulièrement pondérant dans le calcul des nouvelles subventions :

- Le nombre d'adhérents de l'association,
- La participation ou l'organisation d'événements permettant l'animation de la commune.

La commune distinguera désormais trois types de subventions :

- La subvention annuelle qui est une aide financière de la commune à l'activité courante d'une association,
- La subvention exceptionnelle qui est une aide financière de la commune sur une opération exceptionnelle projetée dans l'année et dont le budget est clairement identifiable,
- La subvention aux associations caritatives situées hors de la commune.

L'ensemble est constitué de manière à ne pas alourdir le travail des bénévoles à travers un dossier simple (2 pages à remplir maximum), téléchargeable en fin d'année sur le site internet ou à retirer en Mairie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : UN CREDO, LA NOUVEAUTÉ !

Base de l'action culturelle municipale, la bibliothèque dispose d'un catalogue de documents particulièrement riche : livres, CD, périodiques, etc. Tous les âges y trouvent leur bonheur !

Cette année, le catalogue de la bibliothèque a été mis en ligne. Envie de vérifier la disponibilité d'un livre sans bouger de chez vous ? C'est possible, même si vous n'êtes pas abonné ! Retrouvez le catalogue sur http://opac3.pergame.net/mediatheque-gresy.net Sur place, le nouveau logiciel de travail de la bibliothèque a gagné en rapidité, puissance, et efficacité. Et les usagers ont bien sûr la possibilité d'être conseillés, de faire des recherches, des copies, etc... Vous n'avez plus de raisons de ne pas vous abonner... !

VOUS AVEZ DIT CULTURE...

L'objectif est de partager avec chacun un plus grand nombre de créations, en faisant connaître par exemple les œuvres peintes par l'association LOISIRS COULEURS, exposées dans le hall de la mairie. La bibliothèque sera un lieu privilégié pour développer des actions culturelles qui ne trouvaient pas de lieu d'accueil approprié sur la commune. La salle plurivalente attenante crée un lien avec l'école élémentaire et est propice aux expositions que nous désirons mettre en place en partenariat avec la galerie EUREKA, le collège, les écoles et les associations.

Tous les ans, la commune remercie les bénévoles de la bibliothèque pour le temps qu'ils consacrent au service public. En juillet dernier, c'est une excursion culturelle d'une journée à la Fondation Gianadda à Martigny (Suisse) qui leur a été offerte.

Une partie de l'équipe des bénévoles et leurs accompagnants lors de la sortie

ZOOM SUR

UN NOUVEAU VISAGE À LA BIBLIOTHÈQUE.
En septembre, Françoise Choulet est venue prêter main forte à l'équipe en place, à sa plus grande satisfaction. Elle assure un plein temps aux côtés des bibliothécaires et les soulage dans les tâches d'administration et d'accueil : moins d'attente pour les abonnés et moins de stress pour les bénévoles, qui étaient surchargés.
La bibliothèque a été mise à contribution pour accueillir les enfants dans le cadre des activités pédagogiques du vendredi après-midi. Malgré cette nouvelle mission, les « contes » ont été maintenus les premiers mercredi des vacances, et les temps d'ouverture demeurent inchangés.

LES PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- Intention de travailler en partenariat avec le milieu scolaire et les associations,
- Susciter un intérêt et une harmonie dans le choix des thèmes,
- Exposition Eurêka,
- Expo-photos sur les Gorges du Sierroz,
- Exposition de tableaux à l'entrée.

HORAIRES
du 1er septembre au 30 juin

- Mardi : 16h30 - 19h00
- Mercredi : 09h30 - 12h00 et 14h30 - 17h30
- Jeudi : 16h30 - 19h00
- Samedi : 09h30 - 12h00

HORAIRES D'ÉTÉ
du 1er juillet au 31 août

- Mardi : 18h00 - 19h30
- Mercredi : 09h30 - 12h00 et 14h30 - 17h30
- Jeudi : 18h00 - 19h30
- Vendredi : 18h00 - 19h30

QUESTIONS - RÉPONSES SUR L'ENFANCE

QUESTION Notre enfant va fréquenter le Multi Accueil à compter du 6 janvier. Nous habitons Grésy-sur-Aix. Nos horaires de travail sur Chambéry sont de 8h le matin à 18h le soir. Pourrons-nous laisser notre enfant suffisamment tôt à la crèche et à quelle heure devrons-nous le récupérer au maximum le soir ?

RÉPONSE *A compter du 6 janvier le Multi Accueil est ouvert de 7h 30 à 18h30, ce qui vous permettra de le déposer et venir le chercher le soir dans les heures d'ouverture.*

QUESTION J'habite la commune de Trévignin et souhaite que mon enfant fréquente « Frimousse » plusieurs jours par semaine. Est-ce possible ?

RÉPONSE *Non, les contrats au Multi Accueil sont réservés aux familles grésyliennes. Par contre il vous est possible de le mettre de temps en temps en demi-journée ou occasionnellement à la journée avec le repas, le mercredi.*

QUESTION Notre enfant de 15 mois fréquente déjà le Multi Accueil depuis une année. Les repas et les couches n'étaient pas fournis. Cela va-t-il nous coûter plus cher ?

RÉPONSE *Non, le coût sera le même, calculé selon vos ressources et le barème CAF. C'est une aide supplémentaire de la CAF La PSU (prestation de service unique) en sera valorisée diminuant ainsi le coût d'achat des fournitures pour la commune.*

QUESTION Actuellement en congé parental suite à la naissance de mon 2ème enfant, j'aimerai profiter des moments de partage au LAEP. J'habite Aix les Bains et souhaiterai venir avec mes deux enfants, l'aîné ayant 2 ans ½. Je ne peux être présente de 8h30 à 11h30. Est-ce possible de venir en cours de matinée ?

RÉPONSE *Vous avez tout à fait la possibilité de venir en cours de matinée, le temps que vous souhaitez et il n'est pas nécessaire d'être Grésylien !*

Pour information, les anciens locaux du RAM et du Multi Accueil sont utilisés depuis le 8 janvier par l'ACEJ pour l'accueil des enfants de 3 à 6 ans en périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires. Auparavant les enfants étaient accueillis dans l'école maternelle. Le nombre d'enfants présents étant de plus en plus important il était nécessaire d'avoir plus de locaux adaptés à nos "petits" et répondent à la réglementation de la PMI.

ACCUEILLIR UN ENFANT POUR LES VACANCES

Dans notre commune, nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel. Pourquoi ne pas faire partager cette opportunité ?

En France, on estime à 3 millions le nombre d'enfants qui, chaque année, n'ont pas la chance de « prendre le large » ! Découvrir de nouveaux paysages, d'autres façons de vivre, faire des expériences inédites sont autant de manière de grandir et de se développer avec harmonie.
Pour certains enfants issus de milieux plus défavorisés, c'est aussi un moyen de sortir temporairement la tête d'un contexte très « lourd » : quartier difficile, maladie d'un membre de la famille…
3 associations agréées mettent en lien des familles et des enfants pour vivre cette aventure. Elles garantissent que le séjour se déroule dans les meilleures conditions. La durée proposée est en général de 2 à 3 semaines et les enfants sont envoyés dans les familles en fonction des souhaits de ces dernières : âge, sexe mais aussi de leur expérience (un enfant dit « difficile » n'est en général pas envoyé dans une famille qui débute par exemple).

SECOURS POPULAIRE
« Devenir Famille de Vacances »
www.secourspopulaire.fr

Tél : 01 44 78 01 00

SECOURS CATHOLIQUE
« Accueil Familial de Vacances » (AFV)
www.secours-catholique.org
info.benevolat@secours-catholique.org
Tél : 01 45 49 52 12

SOL EN SI
devenir « Famille d'Accueil Vacances »
www.solensi.org

Tél : 09 72 31 69 50

LE SISCA : UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

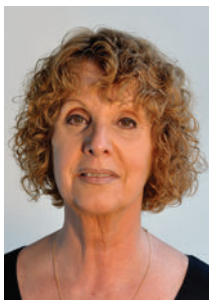

Interview de Colette Pignier, conseillère municipale déléguée.

Quel a été votre parcours ?
Je me suis toujours occupée des seniors ; il y a 25 ans déjà, j'étais déjà bénévole à l'ADMR. C'est donc très logiquement que j'ai poursuivi mon engagement au sein du SISCA lorsque celui-ci a été créé.

Depuis avril dernier, suite aux dernières élections municipales de mars, vous êtes vice-présidente du SISCA aux côtés de la Présidente, Mme Beaux-Speyser, 1ère adjointe à Drumettaz-Clarafond. Quel est le rôle des élus et du personnel dans une structure comme le SISCA ?
Tout d'abord, l'existence du SISCA dépend de la volonté des élus ! (Voir encadré) Le SISCA existe parce que 12 communes ont souhaité proposer ce service aux administrés. Mutualiser nos ressources a permis de rendre cette volonté possible : à l'échelle d'une seule commune, ce service ne pourrait pas être proposé ! De plus, c'est très intéressant de se connaître et d'échanger entre élus d'horizons différents, et de travailler au-delà de toute considération politique. Quant au personnel, qui est formé et spécialisé, il intervient tous les jours sur le terrain. C'est notre relai opérationnel.

Quelle évolution constatez-vous dans l'activité du SISCA ?
Nous avons de plus en plus de bénéficiaires ! Rien que pour Grésy-sur-Aix, nous comptions 51 bénéficiaires en 2005, nous en sommes aujourd'hui à 68 ! Au niveau des 12 communes, nous sommes passés de 126 usagers en 2005 à 271 aujourd'hui. Le bouche-à-oreille fonctionne bien, ce qui nous permet d'être reconnus dans notre activité et d'avoir une bonne image de marque. D'un point de vue général, notre société a de plus en plus besoin d'aides à domicile, les seniors vivent plus longtemps et nombreux sont ceux qui souhaitent continuer à vivre chez eux. Nous sommes là pour les aider à réaliser ce souhait.

Quelle est la force du SISCA par rapport aux structures privées ?
Le point primordial est que nous sommes une structure publique, sans envergure commerciale. Nous n'avons rien à vendre. Même si nous avons des objectifs d'efficience, nous avons avant tout comme but essentiel d'offrir le meilleur service public possible. De plus, nous avons un personnel qui est fonctionnaire territorial, donc stable : nos bénéficiaires ne voient pas des gens « défiler » ! C'est très rassurant, notamment pour les personnes âgées.

Quels sont les grands enjeux à venir pour le SISCA ?
Toutes les collectivités ont de réelles difficultés à équilibrer leur budget, à trouver des financements. Le SISCA n'est pas épargné, sans cependant que sa pérennité ne soit remise en cause, mais assez pour qu'une étude soit en cours en vue d'améliorer la gestion de notre syndicat intercommunal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SISCA, c'est une collectivité de la fonction publique territoriale, créée à l'initiative de douze communes.
A la tête du SISCA se trouve un président et deux vice-présidents lesquels sont des élus municipaux désignés sur trois communes adhérentes, et pour la durée du mandat municipal. Ils sont assistés d'une directrice en charge de la coordination du personnel administratif, du personnel d'intervention chez les bénéficiaires, de la gestion de la structure sous la responsabilité des élus. L'ensemble du personnel représente aujourd'hui 37 personnes.
Les douze communes membres du SISCA sont représentées par des élus désignés, dans les diverses instances.

ET AUSSI... LA TÉLÉASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE !

Elle s'adresse aux personnes âgées ou isolées qui vivent à leur domicile et souhaitent bénéficier d'une assistance en cas de chute, malaise ou intrusion. Un seul appui sur le bouton d'alerte à porter sur soi et aussitôt une alerte est transmise au centre d'écoute ouvert 24 h/24.

ZOOM QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SISCA ?

- Toute personne âgée ou handicapée de plus de 60 ans
- Toute personne handicapée de moins de 60 ans
- Toute personne suite à un problème de santé, une hospitalisation ou dans le cas de certaines maladies.

JOURNÉE TYPE DE TRAVAIL D'UNE AUXILIAIRE DE VIE

8 H - 9H30	Aide au lever, toilette, habillage, petit déjeuner
9H45 - 12H	Préparation repas, aide au repas, entretien courant du domicile
14H - 16H	Accompagnement aux courses, lessive, repassage, et/ou entretien
16H30 - 18 H	Aide à la marche, collation, stimulation
18H15 - 19H30	Préparation au repas du soir et au coucher (mise en tenue de nuit avec petite toilette)

LE SSIAD, "KÉSAKO" ?

SSIAD veut dire « Service de Soins Infirmiers à Domicile ». Il assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques les soins infirmiers et d'hygiène générale. Il aide aussi à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, en collaboration avec les divers autres services intervenant au domicile du patient (médicaux, infirmiers, para-médicaux, aide à domicile….). Le service de soins infirmiers à domicile a pour mission de prévenir ou différer l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement. Il aide enfin à raccourcir, lorsque cela est possible, les séjours hospitaliers.

CONTACTS
SISCA, SSIAD, ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Une même adresse :
52, place de la Mairie - 73100 GRESY-SUR-AIX

Tél. : 04 79 34 89 83 - Fax : 04 79 88 51 77
Email : sisca73@orange.fr

BRÈVES

La mairie et le CCAS proposent aux seniors de multiples activités, en lien avec d'autres collectivités ! Pour toute inscription, contactez l'accueil de la mairie de Grésy-sur-Aix qui transmettra votre demande à Mme Pignier.

LES REPAS PARTAGÉS
(14 euros par personne)
Tous nos aînés peuvent y participer une fois par mois (avec quelques coupures aux moments des fêtes de fin d'année et des vacances d'été). Pour s'inscrire s'adresser à la mairie qui transmettra à la responsable. Si vous ne pouvez pas vous déplacer par vos propres moyens, un bénévole viendra vous prendre et vous ramènera à votre domicile.

LE REPAS DE FIN D'ANNÉE
Nos aînés ont été conviés comme chaque année à notre traditionnel repas de fin d'année.

LE MOIS BLEU - UN MOIS DE FESTIVITÉS !
Un programme chargé a été proposé en octobre dernier à tous nos aînés (rencontre autour du jeu, cinéma, lecture de contes, exposition, conférence, atelier découverte, thé dansant, repas partagé...) Le temps fort : les rencontres intergénérationnelles en chansons !

LE CINÉMA
(5 euros)
Une séance pour tous les seniors le 1er vendredi du mois au cinéma Victoria à Aix-les-Bains.

DOSSIER : LES POMPIERS À GRÉSY-SUR-AIX

Le commandant Trublet a reçu l'équipe du Grésy'lien dans la caserne située sur la commune. Il a accepté de parler de son métier, de son équipe, et du lien fort qui soude ses hommes.

Quel est votre rôle au sein de la caserne ?
Je suis le Chef de Centre de la caserne, qui intervient sur les 22 communes des cantons d'Aix et d'Albens. Je suis donc le responsable administratif et opérationnel d'une équipe, qui regroupe 49 professionnels et 120 volontaires (dont 60 sur Grésy-sur-Aix). Ici, nous sommes dans un centre de secours principal, mais nous avons aussi sur le secteur, 4 centres de première intervention composés uniquement de sapeurs-pompiers volontaires (La Biolle, Albens, St Ours et Cessens/St Germain la Chambotte). Par ailleurs, j'assure également la fonction de chef du bassin opérationnel Aix Chautagne qui regroupe en plus des centres d'incendie et de secours cités ci-dessus, le centre de secours de Chautagne. Je dois donc coordonner sur ce territoire les ressources humaines et techniques pour assurer au mieux les interventions sur le terrain.

La gestion d'une équipe d'environ 100 personnes demande du temps. Partez-vous encore en intervention ?
En effet, si toutefois la gestion administrative de ces ressources représente environ 90% de mon activité, les 10% restants sont consacrés à l'encadrement de formation et à des interventions sur le terrain. A ce titre, j'assure des astreintes de commandement sur l'arrondissement de Chambéry.

Vous disiez que la majorité de votre équipe est composée de volontaires. Comment sont-ils recrutés ?
Tout d'abord, nous rencontrons le futur candidat pour discuter de ses motivations. Il passe ensuite des tests sportifs ! Si le candidat réussit ces épreuves, il reçoit une formation de 5 à 6 semaines. Les volontaires assurent ensuite des astreintes et des interventions comme tous les pompiers professionnels. Il doit par ailleurs suivre une formation continue de 46h00 pour maintenir ses compétences. Ces entrainements se déroulent le samedi et le dimanche. Le but est que sur une intervention, il n'y ait pas de différence de « qualité de service » entre un pompier volontaire et un pompier professionnel. Tous les pompiers doivent être performants, c'est une exigence indispensable !

Recrutez-vous des pompiers volontaires actuellement ?
Vue la structure actuelle de notre caserne, nous nous restreignons à 60 pompiers volontaires. Mais il y a un renouvellement naturel (mutation, départs à la retraite, etc.), donc les gens peuvent tout à fait nous contacter s'ils veulent des renseignements.

Quelles sont vos principales contraintes ?
Comme toutes les collectivités, nous souffrons des difficultés financières actuelles. Le budget étant issu des collectivités locales et du conseil général, dont le budget est restreint, nos marges de manœuvre financières se restreignent. Depuis 2 à 3 ans, nous devons trouver des moyens de faire des économies... sans impacter la qualité du secours. Nous travaillons donc sur des pistes de mutualisation, d'achats groupés, d'économies d'énergie...

Comment s'organisent les interventions des pompiers à compter d'un appel d'urgence ?
Tout d'abord, l'appel d'une personne en situation d'urgence arrive à la plateforme d'appels de l'Etat Major, à St Alban-Leysse (Centre de Traitement de l'Appel) via les numéros d'urgence 18 ou 112. En fonction de la nature et du lieu de l'appel, la plateforme déclenchera l'intervention dans la caserne la plus proche avec les moyens appropriés.

Le redécoupage cantonal va-t-il vous impacter ?
Non, nous ne serons pas concernés, nous gardons notre logique de proximité actuelle qui n'est pas dépendant d'une logique administrative ! Par exemple, nous travaillons beaucoup avec nos collègues de Haute-Savoie et du bassin chambérien.

Que dire à un jeune qui voudrait devenir pompier ?
Tout d'abord, je lui conseillerai de continuer ses études tout en étant pompier volontaire. Il peut le devenir à partir de 17 ans le temps d'être formé, puis faire ses premières interventions à partir de 18 ans. Pour un jeune, être pompier volontaire, c'est la meilleure école. C'est presque de l'apprentissage, et en tous cas une excellente formation. Il peut en parallèle suivre un Bac Pro sécurité par exemple, ou toute autre formation qui l'intéresse. Puis après quelques années, si l'expérience de pompier volontaire est concluante, il peut ensuite passer le concours des sapeurs-pompiers professionnels.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les sapeurs-pompiers assurent des gardes postées soit de 12h ou de 24h.

Chaque jour et toute l'année, l'effectif de garde en caserne est de 14 sapeurs-pompiers de 8h00 à 20h00 et 11 de 20h00 à 8h00.

Mieux qu'un GPS, les cartes des pompiers sont mises à jour au quotidien

INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2014

Notre caserne a réalisé **4 400 interventions en 2014**

32 717 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers de la Savoie sur tout notre département.

80 % de ces interventions se font entre 8h00 et 20h00 et leur nombre est en augmentation.

Côtoyer des événements graves renforce-t-il la cohésion de votre équipe ?
C'est certain, vivre ensemble des situations difficiles soude les pompiers et donne du recul. Ils ont alors tendance à se grouper et à faire front ensemble pour faire face aux épreuves. L'esprit de solidarité au sein de la caserne reste fort.

Quels seraient vos rapides recommandations en matière de sécurité ?
Passer un diplôme de premiers secours devrait être conseillé dès qu'on passe le permis de conduire. Plusieurs associations agréées de secourisme le proposent, enregistrées au niveau de la préfecture. Je ne peux qu'encourager les gens à passer ce que l'on appelle le PSC1 (formation de base aux premiers secours). Je rappelle aussi que tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015 !

JOURNÉE TYPE À LA CASERNE

8H00	Prise de service et rassemblement avec affectation des fonctions («des piquets») pour la journée
8H10	Vérification des engins et du matériel
8H30 - 10H30	Sport
10H30 - 12H00	Manœuvre
12H00	Pause, déjeuner sur place
14H00	Rassemblement
14H00 - 18H00	Entretien du centre de secours (locaux, des engins et du matériel), tâches administratives
18H00	Activités libres, repas, couchage en caserne
20H00	Fin de garde

Les journées sont rythmées par les urgences : à chaque instant, le planning est modifié pour assurer les interventions.

DÉFIBRILLATEUR

La mise en place d'un second défibrillateur automatique externe avait été annoncée. Depuis le 1er Décembre 2014 c'est chose faite ! Situé à l'entrée de la salle de danse, sur la façade du Centre Omnisports, cet appareil est capable de détecter seul une anomalie grave de fonctionnement du cœur et de commander un ou plusieurs chocs électriques.

Grâce à une voix électronique qui vous indique les consignes à suivre, il est facilement utilisable par chaque citoyen. Toutefois des agents communaux seront formés à l'utilisation de ce DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) afin de pouvoir réagir dans les plus brefs délais. Le défibrillateur déjà en place à la mairie reste accessible sur la façade (dans le renfoncement extérieur à droite de l'entrée).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 39

1er novembre 2013 au 1er novembre 2014

Méline Galiano est née le 13 novembre.
Les racines grecques qui ont inspiré ce prénom sont Meli et Melitos et pourraient être interprétées au sens de "miel" ou "abeille".

Justine Chipier est née le 16 novembre.
Le prénom Justine vient du mot latin justus qui signifient "juste" ou "raisonnable".

Le 17 novembre Lino Cavalli a poussé son premier cri.
Les Lino sont des hommes d'action. Rigoureux, disciplinés et organisés, ils ne laissent rien au hasard. Leur fête est le 23 septembre.

Emma Rosselli est née le 20 novembre.
Beaucoup de personnages célèbres se sont appelés Emma à travers l'histoire, tel que Emma de Bavière, ou encore Emma de Provence. Si on tient compte de son origine germanique, Emma signifie "maison".

Alexis Girod est né le 28 novembre.
Alexis vient du mot grec "alexein". Il signifie "repousser", "protéger". Sa fête est le 17 février.

Enora Dulout est née le 27 décembre.
La forme ancienne de ce prénom serait inspirée du terme latin honorus qui peut être interprété au sens de "noble".

Noa Le Hir, né le 4 janvier, est le 1er petit Grésylien de 2014 !
Fêté le 10 novembre, Noa signifie «calme».

C'est avec joie que nous accueillons, Erwan Miguet né le 11 janvier.
Les «Erwan» sont travailleurs, sensibles et la fidélité est une valeur essentielle à leurs yeux.

Tim Armanini est né le 14 janvier.
Le prénom Tim est un dérivé du prénom grec Timotheos. Composé des termes timê et theos qui signifient respectivement "valeur" et "dieu".

Adam Boukhif est né le 21 janvier.
C'est le prénom du premier homme sur terre selon les religions monothéistes. Charismatique, les Adam sont des meneurs d'hommes.

Et voilà la 1ere petite Grésylienne de l'an 2014 : Leana Thuillier est née le 23 janvier.
Leana vient du latin «lea» qui signifie Lionne. Sa fête est le 22 mars.

Nous sommes ravis de vous présenter le petit Kaïs Berchoum, né le 28 janvier.
Le prénom Kaïs signifie «fière et distingué».

Le 11 février la petite Rose Philippe est née.
Le prénom Rose tire ses origines du latin Rosa. Les petites Rose sont des fillettes de caractère. Déterminées, elles surmontent tous les obstacles qui se dressent devant elles.

Maxence Clemont est né le 14 février, quel beau cadeau en ce jour de fête de l'amour !
Le prénom Maxence découle de Maxentius qui est dérivé du latin maximu signifiant "le plus grand".

Alexandru Sîngeorzan est né le 9 mars.
Alexandru signifie «Celui qui protège les hommes et repousse l'ennemi».

Gaëtan Livin est né le 15 mars.
Caietanus, dont est issu le prénom Gaëtan, signifie "qui est originaire de Caieta" (ville du Latium en Italie).

Annah-Rose Ducerf est née le 4 avril.
Le prénom Annah signifie "grâce", le prénom rose aurait comme racines : hrod : "la gloire" et haidis : "le rang".

Yanis Djebali est née le 7 avril.
Les Yanis sont audacieux et énergiques. Originaux, ils ont soif de découvrir de nouvelles choses. Impossible de ne pas les remarquer au milieu d'un groupe.

Sophie Sulpice est née le 23 avril.
Malgré leur timidité, les Sophie ont beaucoup d'humour et trouvent toujours le mot juste pour faire rire. Elles savent aussi être dans l'action et prendre des décisions.

Nous sommes très fiers de vous annoncer la venue de la jolie Marie Moulis, née à Grésy-sur-Aix le 24 avril.
C'est la 2ème petite fille à naitre sur notre commune depuis plus de 10 ans. Les Marie se fête le 15 août lors de la fête de l'assomption.

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de Giani Perroud Bruneel, le 5 mai.
Curieux et passionnés, les Gianni ont l'esprit éveillé et sont assoiffés de connaissances.

La petite Laura Sollima est arrivée le 5 mai.
Le prénom Laura vient du terme latin «Laurus» qui veut dire «laurier». Le laurier symbolisait la victoire et la gloire dans l'Antiquité.

Le 6 mai, est née la jolie Sarah Khalfallah.
La personnalité des Sarah est fortement marquée par leur activité, leur intelligence ainsi que leur moralité.

Nous sommes heureux de la naissance de la petite Lilou Vial le 18 mai.
Malgré un caractère quelque peu colérique, Lilou a un réel sens de la famille. Grâce à son esprit d'analyse, elle a une forte influence sur les autres.

Camille Lorenz Fricot est née le 9 juin.
Camille est dérivé du prénom latin Camillus qui était utilisé pour désigner la famille de Marcus Furius, connu pour avoir sauvé Rome des Gaulois.

Sacha Taillefer a poussé son premier cri le 28 juin.
Ce prénom d'origine Grec signifie «défenses de l'humanité».

Alban Baron et né le 5 juillet.
Le prénom Alban provient du latin albus qui signifie "blanc". On fête les Alban le 22 juin.

Noham Naissali est né le 21 juillet.
Sous leurs airs stricts et autoritaires, se cache chez les Noham une grande sensibilité.

La petite Pauline Lognoz est née le 5 août.
Le prénom Pauline signifie "petit". Les Pauline célèbres sont nombreuses en France. Par exemple, Pauline Bonaparte, sœur de Napoléon 1er.

Dino Bucari est né le 5 août, d'origine Italien.
Le prénom Dino signifie «Divin». Nous fêterons les Dino le 2 juin.

Lilou Kosuta est née le 24 août.
Le prénom Lilou n'a pas d'étymologie certaine. Il pourrait venir de "Lys" qui symbolisait la pureté.

Le 8 septembre, est née une petite Maud Pazem.
Le prénom Maud est généralement apparenté au prénom germanique Mahaut. Ce dernier est formé des termes maht et aud qui signifient respectivement "force" et "richesse".

Timéo Marin-Lamellet est née le 11 septembre.
Le prénom Timéo est issu de l'expression grecque Thimoteos, signifiant "honorer Dieu". Nous fêtons les Timéo le 25 janvier.

Le petit Issa Amadou est né le 27 septembre.
Les Issa sont sont souvent intellectuels et cérébraux.

Mattéo Martin a ouvert ses yeux pour la première fois le 6 octobre.
Les «Mattéo» ont un fort caractère mais savent se faire discret quand la situation le demande. Ambitieux, ils se donnent les moyens de réussir.

La jolie Lola Giacobetti est née le 6 octobre.
Ce prénom venu d'Espagne, était à l'origine un surnom affectueux des petites filles appelées Dolorès.

Camille Dal-Toé est née le 11 octobre.
La fête des Camille se célèbre le 14 juillet. Très indépendantes et avec un sens des responsabilités très développé. Elles sont ambitieuses et travailleuses.

C'est avec bonheur que nous accueillons Sahel Handane, né le 20 octobre.
Son prénom veut dire "conciliant, doux".

Robin Saintagne est né le 27 octobre.
Le prénom Robin peut être apparenté au prénom Robert. Ce dernier est composé des termes germaniques hrod-, "gloire", et -berht, "illustre".

MARIAGES 21

1er novembre 2013 au 1er novembre 2014

Bruno Ulmschneider et Flora Godreau - Le 9 novembre 2013

Gilles Legrand et Simone Dallière - Le 23 novembre 2013

Sofien Adli et Céline Grospelier - Le 30 novembre 2013

Khalid Bouikhif et Camille Zirnhelt - Le 7 décembre 2013

Cédric Jullia et Line Castellan - Le 14 février 2014

Claude Bermudez et Chrystelle Meinder - Le 15 mars 2014

Grégory Degraeve et Angélique Davoine - Le 29 mars 2014

Romain Bouchard et Amélie Girardin - Le 29 mars 2014

Franck Zobel et Emmanuelle Essayan - Le 5 avril 2014

Jan Hladik et Florence Levêque - Le 11 avril 2014

Anthony Zapillon et Anaïs Vergely - Le 31 mai 2014

Angelo Burgio et Cindy Viret - Le 7 juin 2014

Jean-Marc Lalive et Sylvie Bocqueraz - Le 14 juin 2014

Olivier Vaurillion et Cécile Pigat - Le 28 juin 2014

Gabriel Lerat et Brigitte Liliaz - Le 5 juillet 2014

François Petit et Claude Guillot - Le 17 juillet 2014

Patrick Good et Alizée Charaux - Le 19 juillet 2014

Sambakane Amadou et Maïté Dubuisson - Le 2 août 2014

Alexandre Cabat et Jennifer Coatleven - Le 9 août 2014

Antony Lamberlin et Jennifer Salomon - Le 16 août 2014

Laurent Petit et Catherine Ivars - Le 13 septembre 2014

DÉCÈS 20

1er novembre 2013 au 1er novembre 2014

Claude Delcourt - Le 6 novembre 2013

Jean-Pierre Pigner - Le 20 décembre 2013

Joëlle Mazioux épouse Bassetto - Le 3 janvier

José Landry - Le 3 janvier

Noël Jacquin - Le 16 janvier

Giannino Rupi - Le 7 mars

Gilberte Massonnat veuve Viviand - Le 8 mars

Serge Castets - Le 5 avril

Michel Hédouin - Le 6 mai

Claude Dunan - Le 9 mai

Simone Schaffner épouse Rossi - Le 29 mai

Jean Priol - Le 8 juin

Léa Picollet veuve Petraz - Le 16 juin

Ida DeMartin veuve Noraz - Le 23 juin

Philippe Chêne - Le 19 juillet

Charles Debard - Le 25 juillet

Josette Maunand veuve Jacquin - Le 27 juillet

Suzanne Guichard veuve Bogey - Le 13 août

Jean Fruitier - Le 6 septembre

Marie Maillant-Rosset veuve Coutaz - Le 26 septembre

LES BAHAMAS À GRÉSY ?

QUESTIONS À SERGE FUDRAL, GÉOLOGUE

Serge Fudral, géologue à la retraite, était maître de conférences au laboratoire EDYTEM (Environnements, Dynamiques et Territoires de Montagne) de l'Université Savoie Mont Blanc au Bourget du Lac. Ce laboratoire du CNRS effectue des recherches sur la géologie, les ressources et les risques naturels ainsi que sur les patrimoines et leur valorisation.

GRÉSY'LIEN — *Sur quoi marche-t-on à Grésy ?*

SERGE FUDRAL — *Sur de l'herbe et de la terre, tout simplement. La terre, c'est de la roche transformée par les paysans qui labourent, par les plantes et les arbres qui poussent au-dessus, par les vers de terre aussi. C'est le sol. C'est épais de 30 à 60 cm... On peut le voir quand un paysan laboure un champ.*

GL — *Et dessous ?*

SF — *Il y la roche qui donne le sol. Elle est en général plus dure. Des fois elle ne se creuse pas du tout, c'est « le rocher ». A Grésy, il y a beaucoup de moraines laissées par les glaciers et beaucoup de grès verts, eux formés dans une mer. Mais il y a aussi des calcaires.*

GL — *Cela signifie qu'il y avait des glaciers ET la mer ?*

SF — *Oui, mais pas en même temps... Les hommes se sont installés dans la région une fois les glaciers disparus il y moins de 10 000 ans. En fondant, les glaciers ont abandonné des dépôts un peu terreux, gris qu'on appelle des moraines. Et c'est au-dessous que l'on va trouver les grès verts, anciens sables déposés dans une mer étroite et peu profonde au pied des Alpes qui se formaient.*

GL — *Il y avait donc une mer à Grésy-sur-Aix !*

SF — *Oui, il y a eu une mer mais pas dans ces vallées et ces montagnes, car elles n'existaient pas encore.*

GL — *Et dans cette mer on aurait pu aller à la pêche ?*

SF — *Bien sûr mais « au gros » comme on dit car on a retrouvé des dents de requin dans les grès, dents fossiles qui dépassent parfois 2 cm de hauteur !*
Sur les bords de cette mer vivaient aussi des huitres, des coquilles Saint Jacques, aux variétés tout de même différentes des nôtres car ça s'est passé il y a 18 millions d'années. Et c'est une fois la mer comblée de sédiments que les glaciers sont venus.
Vers l'ouest de la commune, sous ces grès, on trouve aussi des calcaires, certains gris avec des fossiles d'escargots vieux de 25 millions d'années, d'autres plus clairs, blancs avec des fossiles de coraux de 125 millions d'années. Avant la mer à requins, il y a donc eu des lacs à escargots et avant eux une mer chaude du type Bahamas... ! Le paysage actuel n'est donc que l'un des multiples visages de la commune.

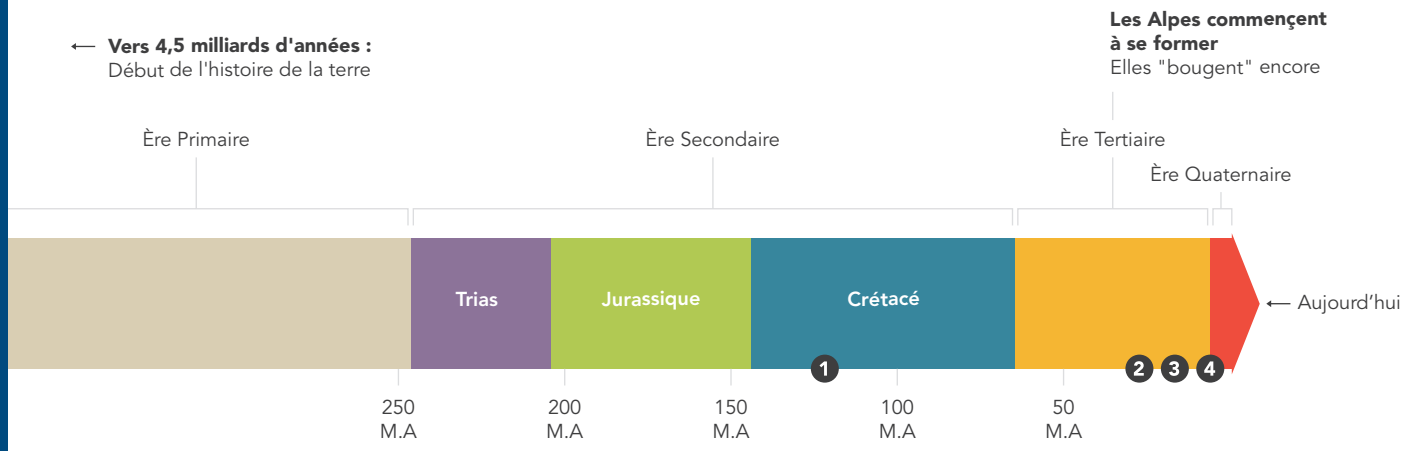

1	118 M.A	**Mer très large.** Peu profonde et chaude. Dépot de boues calcaires et construction de récifs coralliens
2	25 M.A	**Lacs.** Dépot de boues calcaires et d'argiles rouges, futurs calcaires et argiles à gastéropodes
3	18 M.A	**Mer étroite.** Dépot de sables, futurs grès (Mer de la molasse)
4	2 M.A	**Les glaciers et leurs moraines.** Puis les humains

M.A : Millions d'années

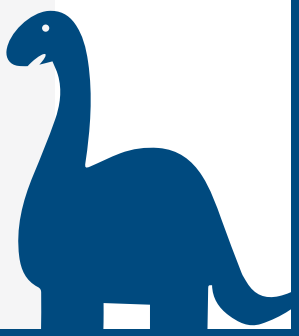

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE

CONTACTEZ LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX

1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-sur-Aix
Tél. : **04 79 34 80 50** - Fax : 04 79 34 82 40
contact@gresy-sur-aix.fr
www.gresy-sur-aix.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi matin : 8h30 - 12h30
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h - 17h
Samedi : 8h - 12h

Fermé le mercredi toute la journée et le lundi après-midi